

IRC 2018 – INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION GARE AEROPORT DE CDG 2



SOMMAIRE (1/2)

01. LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2017

02. LA GARE AUJOURD'HUI

+ 02.01 LES ACTIONS MENEES

+ 02.02 LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

03. LA QUALITÉ DE SERVICE

+ 03.01 LES RESULTATS DE LA GARE

+ 03.02 INDICATEURS DE QUALITE DE SERVICE

04. LE PROJET CDG EXPRESS

05. PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS

SOMMAIRE (2/2)

06. HYPOTHESES TARIFAIRES

+ 05.01 HYPOTHESES TARIFAIRES SNCF GARES & CONNEXIONS

- 01 COMPTE DE REGULATION
- 02 CHIFFRE D'AFFAIRES
- 03 CHARGES D'EXPLOITATION
- 04 CHARGES DE CAPITAL
- 05 EVOLUTION DES SURFACES
- 06 CHARGES DE LA PRESTATION DE BASE
- 07 PLAN DE TRANSPORT- REDEVANCE

+ 05.02 HYPOTHESES TARIFAIRES SNCF RÉSEAU

ANNEXES

- + 01 DATES ET CHIFFRES CLÉS DE LA GARE
- + 02 CONFIGURATION DE LA GARE
- + 03 ZOOM SUR CERTAINS PROJETS D'INVESTISSEMENTS SNCF GARES & CONNEXIONS
- + 04 ANNEXES FINANCIERES SNCF GARES & CONNEXIONS

01.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2017

+ 01 LES FAITS MARQUANTS SNCF GARES & CONNEXIONS

+ 02 LES FAITS MARQUANTS SNCF RESEAU



CONTEXTE DU SYSTÈME FERROVIAIRE QUEL DEVENIR POUR LES GARES ?

La loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 fixe les points suivants , à échéance 2020 :

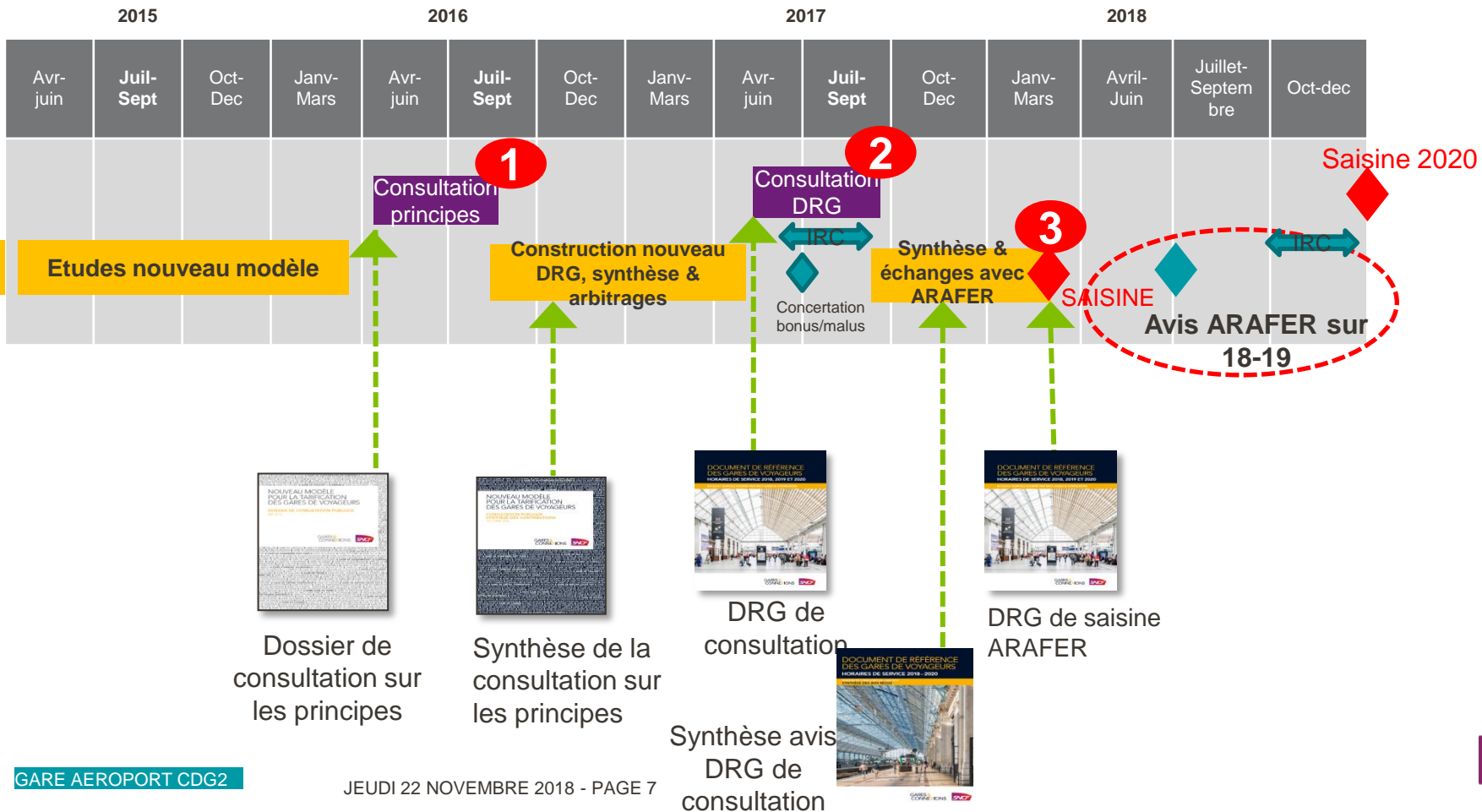
- ☞ Les **patrimoines** en gares de SNCF Réseau et de SNCF Gares & Connexions sont **réunis**
- ☞ La gestion unifiée des gares de voyageurs est confiée à SNCF Réseau, à travers une **filiale** dotée d'une **autonomie organisationnelle, décisionnelle et financière**,
- ☞ La filiale Gares conclut avec l'État un **contrat pluriannuel**. Ce contrat détermine en particulier les objectifs assignés au gestionnaire de gares en matière de qualité de service, de trajectoire financière, d'accès des entreprises ferroviaires aux gares, de sécurité, de rénovation et de propreté des gares et de développement équilibré des territoires,
- ☞ La gestion des grandes gares ou ensembles pertinents de gares de voyageurs est suivie par un **comité de concertation**. Il est notamment composé de représentants du gestionnaire des gares, des autorités organisatrices de transport concernées, des autorités organisatrices de la mobilité et des autres collectivités territoriales concernées, des entreprises de transport ferroviaire et des usagers. Il est notamment consulté sur les projets d'investissement dans et autour de la gare, les services en gare, la coordination des offres et la multimodalité, l'information des voyageurs, la qualité de service et, de façon générale, sur toute question relative aux prestations rendues dans la gare.
- ☞ L'ordonnance est en cours de rédaction. Le projet de contrat sera soumis pour avis à l'ARAFER, puis au Parlement. Enfin les **conditions d'application seront fixées par décret** (date estimée 2019).

01.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2017

01. LES FAITS MARQUANTS SNCF GARES & CONNEXIONS

DRG 18-20 : OÙ EN EST-ON ?



PROCHAINES ETAPES

- ☞ Révision du tarif 2020 et saisine de l'ARAFER en fin d'année 2018 / début 2019. Saisine commune SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions. Pas de consultation préalable de SNCF Gares & Connexions sur le tarif 2020 puisque la consultation a eu lieu à l'été 2017. Cependant, les transporteurs et AO pourront transmettre leur avis sur cette version modifiée du DRG lors des 2 premiers mois de saisine.
- ☞ Selon la loi, le prochain tarif pourrait couvrir jusqu'à 5 ans. Le prochain DRG (fusionné SNCF Réseau + SNCF Gares & Connexions) pourrait ainsi couvrir la période 2021-2025 et être publié en 2019 (délais soumis à l'évolution des textes réglementaires)



IRC 2018



Dernière IRC juin/juillet 2017



SNCF Gares & Connexions présente son DRG de consultation 2018-2020



Vote des membres de droit sur le DRG en consultation 2018-2020



SNCF Réseau a présenté (pour les segments tarifaires Ile-de-France):

- son DRG 2018 lors de l'IRC préliminaire en fin d'année 2016
- Son DRG 2019 lors d'une séance ad hoc en février 2018

IRC novembre 2018



SNCF Gares & Connexions présente son **DRG 2018-2019** après avis de l'ARAFER. Pas de saisine possible sur 2020 (segmentation)



Pas de vote des membres de droit mais présentation des évolutions entre DRG de consultation et DRG après avis ARAFER



ÉVOLUTION DU DRG 2017 - 2019

Thème	DRG 2017	DRG 2018-2020 Consultation	DRG 2018-2019 Saisine	DRG 2018-2019 après avis ARAFER
Période	Une année	3 ans	2 ans (impossibilité réglementaire de saisir sur 2020)	2 ans
Bonus Malus Qualité	Pas de bonus / malus	Bonus / malus sur 5 indicateurs	Bonus / malus sur 5 indicateurs	Bonus / malus sur 5 indicateurs
Régularisation des écarts	Plan de transports : gares a Investissements : en faveur des EF uniquement, gares avec >5 M€ de fonds propres sur 3 ans	Plan de transport : toutes gares Investissements : toutes gares dans les deux sens Charges de sûreté	Plan de transport : toutes gares Investissements : en faveur des EF uniquement, gares avec >5 M€ de fonds propres sur 3 ans Clause de revoyure	Plan de transport : toutes gares Investissements : en faveur des EF uniquement, gares avec >5 M€ de fonds propres sur 3 ans Clause de revoyure (restreinte à sûreté)
Périmètre de gestion	146 (1/gare A, 1/B, 1/C)	65 (Très grandes gares A, gares A par région, 1/B, 1/C)	55 (Très grandes gares A, gares A TGV, gares A par région, 1/B, 1/C)	55 (Très grandes gares A, gares A TGV, gares A par région, 1/B, 1/C)
Allocation des charges	Suivant les charges : Clefs m2, imputation directe, clef CA... SUGE : clef de m2 cœur de gare Surfaces : Mise à jour annuelles, 4 m2 / automate	SUGE : 50% direct / 50% m2 en 2018, 75% direct en 2019, 100% direct en 2020 Surfaces figées pour 3 ans, 4 m2/ automate	SUGE : 29% direct /71% m2 Surfaces figées pour 3 ans, 1 m2/ automate	SUGE : 31% direct/69% m2 uniquement sur très grandes gares et m² cœur de gare pour les autres Surfaces figées pour 3 ans, 1 m2/ automate
Modulation	Part fixe + 9 parts variables (destination / capacité)	2 tarifs : 1 (trains conventionnés régionaux) et 1,6x (autres trains) (1,7X en 2019) cible : 2,3	2 tarifs : 1 (trains conventionnés régionaux) et 1,6x (autres trains) (1,7X en 2019) cible : 2,3	2 tarifs : 1 (trains conventionnés régionaux) et 1,6x en 2018 (autres trains) (1,7X en 2019)
CMPC	6,4% R, 9,2% NR	6,4% R et NR en 2018 6,9% R et NR en 2019 Cible : 7,4 % en 2020	6% R, 9,2% NR	6% R, 9,2% NR
Redevances occupation espaces régulés	100% Base loyer de marché	100% Base coût de revient	80% base marché / 20% coût de revient	80% base marché / 20% coût de revient
Portes d'embarquement	Pas de prestation prévue pour les portes d'embarquement	Pas de prestation prévue pour les portes d'embarquement	Information sur prestation à venir de portes d'embarquement	Prestation et tarif de portes d'embarquement applicable dès 2019
Prestation de base	764 M€	790 M€ (2018)	731 M€ (2018)	724 M€ (2018)

ZOOM SUR LE TARIF DES PORTES D'EMBARQUEMENT

Dans le cadre d'une évolution du besoin des EF, SNCF Gares & Connexions propose à compter du 1er janvier 2019 une nouvelle prestation de mise à disposition de portes d'embarquement permettant le contrôle automatisé des titres de transport, dans certaines gares, pour tous les transporteurs qui en feront la demande.
Dans la gare de CDG2, il est prévu d'installer les portes en décembre 2019.

Ces portes contribuent à la **lutte anti- fraude** ainsi qu'à la **sécurité à bord des trains** (70% des agressions à bord sont imputables à des passagers sans titre de transport).

Cette prestation relève du service de base mais elle est facultative et ne sera facturée qu'aux seuls utilisateurs de ce nouveau service.

Le tarif national pour 2019 est de 0,447€ / passage enregistré.

Ce prix a été validé par l'ARAFER dans son avis n°2018-057. Il tient compte d'une assiette de charges (exploitation + capital) de 12,7M€ et d'une estimation de 28,4 millions de passages en 2019.

Des **mécanismes de régularisation** sont prévus :

- ✓ Régularisation des **charges de capital** (amortissement et rémunération du capital), uniquement s'il y a un trop perçu à restituer aux transporteurs,
- ✓ Régularisation des « **unités d'œuvre** » dans les deux sens en cas de sous ou sur estimation du nombre de passages (sous forme d'avoir ou de facture supplémentaire pour les transporteurs) => le tarif unitaire qui s'appliquera in fine dépend donc du nombre de passages. Plus ce dernier sera élevé, plus le tarif unitaire sera faible.



Les composantes du dispositif visent à **rassurer et orienter le client** :

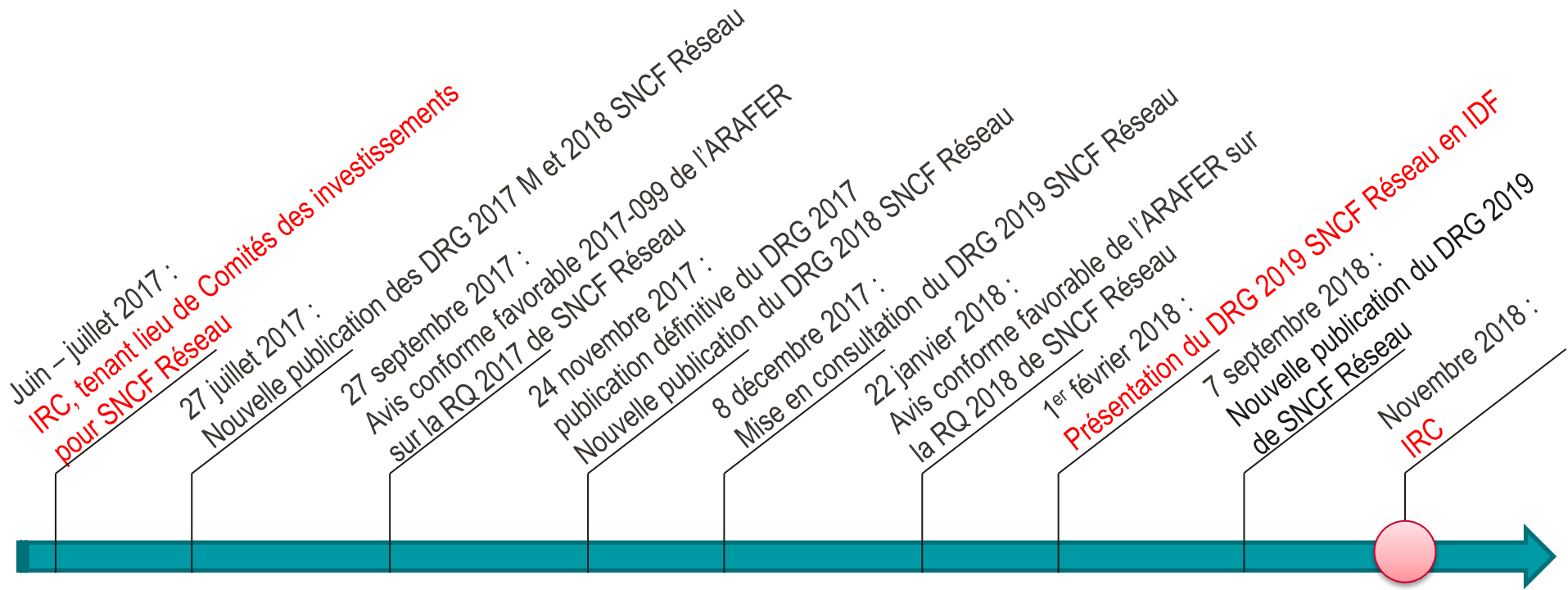
- Arche d'information marquant l'embarquement avec écrans avec le nom du transporteur
- Portes vitrées transparentes permettant de visualiser le train et étanches à la fraude.
- Design fluide : compréhension intuitive, passage rapide

01.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2017

02. LES FAITS MARQUANTS SNCF RESEAU

1) CALENDRIER SNCF RÉSEAU



2) ÉTAT DES LIEUX SUR LES DRG 2014 À 2020



Dissociation de la publication du DRG, annuel pour la partie Réseau et triennal pour la partie G&C.

Tarif unifié à venir dans le cadre de la future filiale gares de SNCF Réseau

3) FAITS MARQUANTS TARIFICATION

- + **La régularisation au titre de l'HDS 2017 sera communiquée dans les prochaines semaines.** La régularisation au titre des investissements se fait uniquement au bénéfice des clients, et la régularisation au titre des départs-trains se fait dans les deux sens, conformément à l'avis n°2017-038 de l'ARAFER.
- + **Le DRG 2018 M du 24 novembre 2017 a obtenu un avis conforme de la part de l'ARAFER le 22 janvier 2018.** Cette version finale porte comme principales modifications une hausse des mises en services d'investissements, une mise à jour des charges internes pour intégrer des effectifs non comptabilisés jusqu'alors, et une mise à jour des charges de la CSG (basée sur le réel 2016 +1,2% d'inflation -1,4% de productivité).
- + **Le DRG 2019 a été republié le 7 septembre 2018 de manière à tenir compte de l'avis n°2018-004 de l'ARAFER** et des observations des parties prenantes. Une mise à jour a été faite sur les équipements et les caractéristiques des gares (linéaires de voies, surfaces des quais, niveaux de nettoyage, élévatique, etc)
- + **Le DRG 2020 sera conçu dans la perspective du gestionnaire de gares unifié (filiale de SNCF Réseau)** qui sera constitué au 1^{er} janvier 2020. Dans un souci de commodité, les tarifs 2019 pourraient s'appliquer jusqu'au 31 décembre 2019 (au lieu du 15 décembre). Dans le cadre de l'unification des patrimoines en gares, un travail commun est en cours entre Réseau et G&C en vue d'une redevance unifiée (RG + RQ). Sa publication est envisagée pour fin 2018/début 2019 pour consultation des parties intéressées.

02. LA GARE AUJOURD'HUI

+ 01 LES ACTIONS MENEES

+ 02 OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES



02.

LA GARE AUJOURD'HUI

01. LES ACTIONS MENEES EN GARE

LES ACTIONS MENEES EN GARE PAR SNCF GARES & CONNEXIONS

LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C

L'information des voyageurs

Actions mises en place en 2017-2018

- Phase 1 de la régénération de la sonorisation : changement des hauts parleurs du hall et des estacades:
- Plan d'actions spécifiques Information Voyageurs G&C : audit interne de sonorisation, travail sur la montée en compétence des opérateurs, déploiement de « gare sereine » (affichage anticipé des trains pour une meilleure gestion des flux et une gare plus reposante avec moins d'annonce en situation normale et privilégier la prise de parole en situation perturbée)
- Nouvelle signalétique pour l'accueil des PMR

LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C

Propreté et sûreté

Actions mises en place en 2017- 2018

- Mise en brillance du sol
- Intervention de cordistes pour le nettoyage des vitres donnant du hall vers les voies
- 3 opérations annuelles de nettoyage approfondi des quais (sols, mobiliers, escaliers, signalétique...)
- Une opération de nettoyage du hall pour les éléments en hauteur (caissons des escaliers mécaniques et module verrier du plafond)
- Sécurisation des accès à la gare: projet SNCF/ADP

LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C

Le confort de l'attente en gare

Actions mises en place en 2018

- **Installation** de radiants chauffant **dans le cœur de gare**
- Ouverture de 2 nouveaux commerces: Starbucks et Paul
- **Remplacement d'une partie des fauteuils**

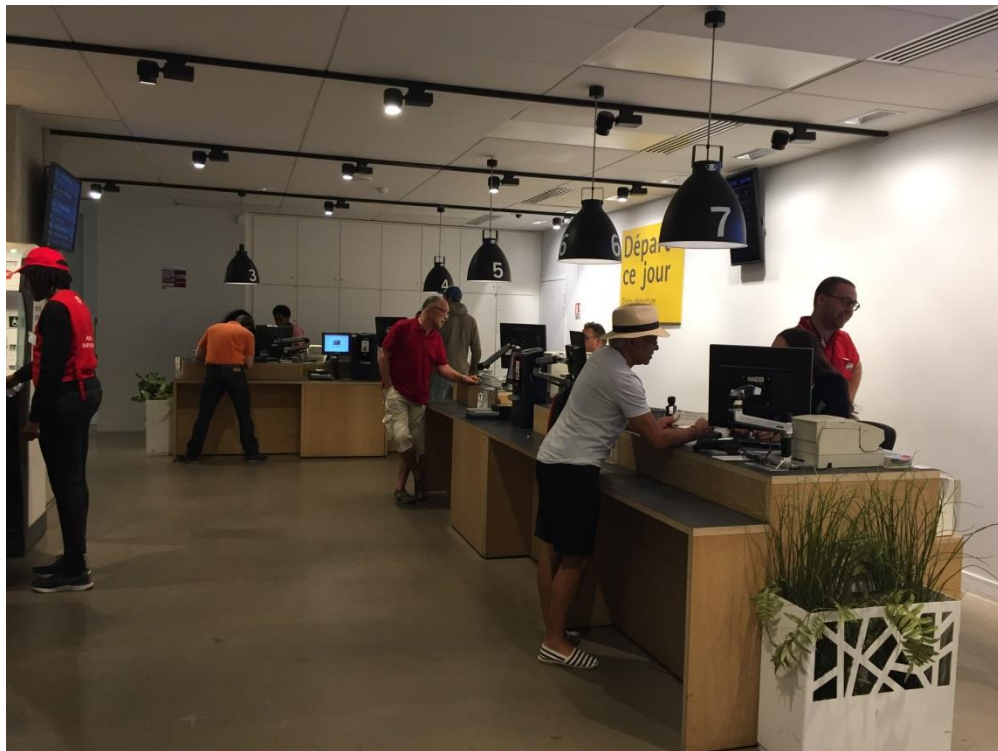
LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C



LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C



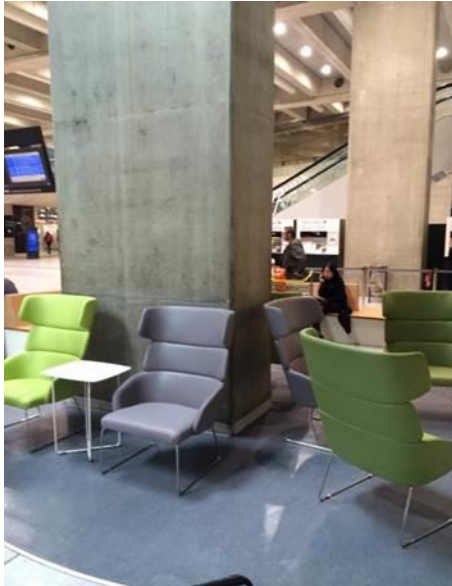
LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C



LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C



LES ACTIONS EN GARE SNCF G&C



02.

LA GARE AUJOURD'HUI

02. LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE LA GARE

1. MISE EN ACCESSIBILITÉ



GARE DU SCHÉMA
DIRECTEUR NATIONAL
ACCESSIBILITÉ

GARE ACCESSIBLE JUSQU'AUX QUAIS MAIS
COMPLÈMENT DE TRAVAUX À PRÉVOIR : MISE EN
CONFORMITÉ DE L'ÉCLAIRAGE SUR LES
PÉRIMÈTRES RÉSEAU ET G&C AINSI QUE
QUELQUES AMÉNAGEMENTS SIMPLES SUR LES
QUAIS (PROTECTIONS D'OBSTACLES, ZÉBRAS
ETC.) MISE EN ACCESSIBILITÉ COMPLÈTE
AU TITRE DU SDNA PROGRAMMÉE SUR LA
PÉRIODE 2019-2021

2. SECURITE ERP ET INCENDIE



COMMISSION DE SÉCURITÉ
EN SEPTEMBRE 2018

AVIS FAVORABLE



3. ENVIRONNEMENT



MISE EN PLACE DU TRI DES
DECHETS EN LIEN AVEC ADP



03.

LA QUALITE DE SERVICE

LA SATISFACTION DU CLIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

+ 01 RESULTATS DE LA GARE

+ 02 INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE



03.

LA QUALITE DE SERVICE

01. RESULTATS DE LA GARE

QUALITÉ DE SERVICE

5 PROMESSES DE SERVICES

P1

INFORMATIONS

Les clients ont accès à l'information relative au train et à la gare.



⇒ DRG : Malus qualité de l'information voyageur

P3

PROPRETE ET SURETE

L'espace de la gare et les abords sont propres et sûrs.



⇒ DRG : Malus propreté

P5

COMMERCES ET SERVICES

Les clients disposent de services et de commerces facilitateurs.



P2

DEPLACEMENTS

Les déplacements des clients en gare et pour accéder aux différents modes de transport sont fluides.



⇒ DRG : Malus disponibilité de l'élévatique

P4

CONFORT

Les clients passent un moment agréable en gare.



⇒ DRG : Bonus / Malus en fonction de la satisfaction globale

VAGUE DE SEPTEMBRE 2018

Ma satisfaction globale



Base : 280 individus



Par typologie clients & profil sociodémographique

Typologie Clients



Pendulaires

7,45 ⚠



Affaires

7,42



Loisirs

- 7,37



Attendants
Accompagnants
Chalands

TRANSILIEN

7,45



7,71 ⚠

Sexe



7,35



7,44

Âge



Junior (16-25 ans)

7,37

Major (26-59 ans)

7,39

Senior (60 ans et +)

7,43

Seul ou accompagné



7,46



7,27

CSP

Actif

7,38

Inactif

7,41

Avec ou sans bagages



Sans bagage, juste
un cartable, sac à
main, sac à dos

7,16



1 bagage
1 poussette

7,41



2 bagages ou +

7,48



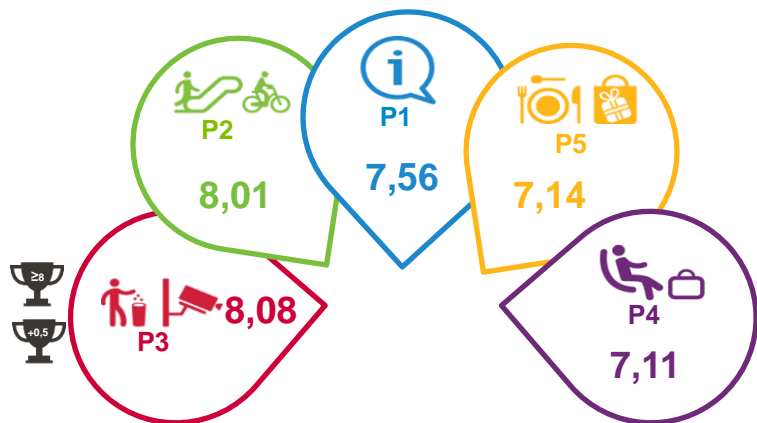
VAGUE DE SEPTEMBRE 2018



Ma satisfaction par promesse



Base : 280 individus






















	Mon positionnement en Sept. 2018			Gare
	Gare	Agence	National	
P3	8,08	7,56	7,73	P3 7,32
P2	8,01	7,55	7,90	P2 8,07
P1	7,56	7,46	7,96	P1 7,85
P5	7,14	7,17	7,71	P5 7,3
P4	7,11	6,81	7,27	P4 7,09

Objectif atteint ou dépassé (+0,5 pts vs sept. 15)

Objectif atteint ou dépassé (note > 8)

> sept. 2015 / < sept. 2015

 <p>P3 8,08</p>	Sécurité dans la gare	 8,19	7,93	0,26	
	Propreté de la gare	 8,12	7,00	1,12	↑
	Propreté des toilettes	 7,36	6,34	1,02	↑
 <p>P2 8,01</p>	Facilité à se rendre dans la gare	 8,08	8,07	0,01	
	Facilité à circuler dans la gare	 8,00	7,79	0,21	
	Fonctionnement des équipements...	 7,96	8,08	-0,12	
 <p>P1 7,56</p>	Facilité à trouver les infos sur les trains	 7,74			
	Facilité d'orientation dans la gare	 7,73			
	Facilité à repérer les services disponibles	 7,20			
 <p>P5 7,14</p>	Distributeurs automatiques	 7,73			
	Restaurants / restauration rapide	 6,92			
	Autres commerces de la gare	 6,75			
 <p>P4 7,11</p>	Moment passé en gare	 7,20	7,01	0,19	
	Confort d'attente	 7,02	7,17	-0,15	



Base faible < 30 répondants



> sept. 2015 /



< sept. 2015

03.

LA QUALITE DE SERVICE

02. INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE

POUR G&C : 4 INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE

☞ **Disponibilité des ascenseurs et escaliers mécaniques : malus uniquement jusqu'à 0,1% du chiffre d'affaires.**

- Les données des ascenseurs d'une part et les données des escaliers mécaniques d'autre part de l'année sont moyennées avec pondération sur le nombre d'équipements évalués. La moyenne ainsi obtenue est comparée à l'objectif pour le calcul d'un malus. Si la proportion de gares suivies (en réalisé) est inférieure à 10% du nombre de gares du périmètre de gestion, aucun malus ne sera appliqué à l'indicateur sur le périmètre de gestion donné. La distinction entre gare de surface et gare souterraine n'étant pas disponible pour les 3 gares parisiennes concernées : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon, l'indicateur porté sur la gare de surface concerne la totalité de la gare (tant pour les équipements que pour le taux de disponibilité).

☞ **Information voyageur, composé à 50% de la disponibilité des écrans TFT et à 50% de la satisfaction des voyageurs vis-à-vis de l'information en gare (P1) : malus uniquement jusqu'à 0,1% du chiffre d'affaires**

- Le réalisé de l'année est comparé à l'objectif pour le calcul d'un malus. Si la proportion de gares suivies est inférieure à 10% du nombre de gares du périmètre de gestion, pour l'un ou l'autre des indicateurs composant le mix, aucun malus ne sera appliqué à l'indicateur sur le périmètre de gestion donné. Pour la partie disponibilité des TFT de cet indicateur, la distinction entre gare de surface et gare souterraine n'étant pas disponible pour les 3 gares parisiennes suivantes : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon. L'indicateur porté sur la gare de surface concerne la totalité de la gare (tant pour les équipements que pour le taux de disponibilité). A contrario, la décomposition de la satisfaction Information de cet indicateur étant disponible entre gare de surface et gare souterraine, cette partie reprend bien uniquement l'indicateur de surface pour les 3 gares concernées.

☞ **Propreté mesurée : malus uniquement jusqu'à 0,1% du chiffre d'affaires**

- Ensemble des gares suivies dans Barogare, e-progare et Progare. Le réalisé de l'année est comparé à l'objectif pour le calcul d'un malus. Si la proportion de gares suivies est inférieure à 10% du nombre de gares du périmètre de gestion, aucun malus ne sera appliqué à l'indicateur sur le périmètre de gestion donné. La distinction de cet indicateur entre gare de surface et gare souterraine étant disponible pour les 3 gares parisiennes concernées : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon, l'indicateur porté sur le périmètre de gestion de la gare concerne bien uniquement la gare de surface.

☞ **Satisfaction globale des voyageurs : bonus ou malus jusqu'à +/- 0,2% du chiffre d'affaires**

- Les données de satisfaction globale sont collectées sur les 3 dernières années disponibles, sur le nombre de vagues disponibles par an qui peut varier en fonction des gares. Elles sont moyennées chaque année par périmètre de gestion. La moyenne de ces 3 années constitue l'objectif individuel par périmètre de gestion (avec un objectif minimum de 7) et est comparé au réel de l'année pour le calcul d'un bonus/malus. Malus si Objectif -0,5 points, bonus si Objectif +0,5 points afin de tenir compte des marges d'erreurs statistiques liées à la mesure. La distinction de cet indicateur entre gare de surface et gare souterraine étant disponible pour les 3 gares parisiennes concernées : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon, l'indicateur porté sur le périmètre de gestion de la gare concerne bien uniquement la gare de surface.

➤ **Avoir / facture sur facturation de la prestation de base du périmètre de gestion au cours du premier semestre de l'année N+1**

POUR G & C : SIMULATION SUR RÉSULTATS 2017 ET JUIN 2018

Résultats estimés sur la base des données 2017 appliquées aux hypothèses 2018



- Disponibilité des ascenseurs et escaliers mécaniques : objectif de 96% de disponibilité
 - Pas de malus pour aéroport Charles de gaulle 2 avec un taux de 99% de disponibilité



- Information voyageur, composé à 50% de la disponibilité des écrans TFT et à 50% de la satisfaction des voyageurs vis-à-vis de l'information en gare (P1) : objectif de 87% en 2018.
 - Malus de 7,6 k€ pour aéroport Charles de gaulle 2 avec un résultat de 84,9%



- Propreté mesurée : objectif de 90% en 2018.
 - Malus de 7,6 k€ pour aéroport Charles de gaulle 2 avec un résultat de 88,7%



- Satisfaction globale des voyageurs : objectif 2018=moyenne 2015-2017+0,1 point. Bonus ou malus.
 - Pas de bonus/malus pour aéroport Charles de gaulle 2 avec un avec un réalisé à 7,1.



2017

juin 2018



Pas d'enquête de satisfaction



Pas d'enquête de satisfaction

POUR SNCF RÉSEAU

3 INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE

+ Disponibilité des ascenseurs et escaliers mécaniques : malus uniquement jusqu'à 0,1% du chiffre d'affaires.

Les données des ascenseurs d'une part et les données des escaliers mécaniques d'autre part de l'année sont moyennées avec pondération sur le nombre d'équipements évalués. La moyenne ainsi obtenue est comparée à l'objectif pour le calcul d'un malus. Si la proportion de gares suivies (en réalisé) est inférieure à 10% du nombre de gares du périmètre de gestion, aucun malus ne sera appliqué à l'indicateur sur le périmètre de gestion donné. La distinction entre gare de surface et gare souterraine n'étant pas disponible pour les 3 gares parisiennes concernées : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon, l'indicateur porté sur la gare de surface concerne la totalité de la gare (tant pour les équipements que pour le taux de disponibilité).

+ Propreté mesurée : malus uniquement jusqu'à 0,1% du chiffre d'affaires

Ensemble des gares suivies dans Barogare, e-progare et Progare. Le réalisé de l'année est comparé à l'objectif pour le calcul d'un malus. Si la proportion de gares suivies est inférieure à 10% du nombre de gares du périmètre de gestion, aucun malus ne sera appliqué à l'indicateur sur le périmètre de gestion donné. La distinction de cet indicateur entre gare de surface et gare souterraine étant disponible pour les 3 gares parisiennes concernées : Paris Austerlitz, Paris Nord, Paris Lyon, l'indicateur porté sur le périmètre de gestion de la gare concerne bien uniquement la gare de surface.

+ Contrôles techniques : malus uniquement jusqu'à 1% du chiffre d'affaires

Tous les équipements soumis à visite réglementaire sont concernés (notamment au regard des risques électriques, incendie et ouvrages). Le niveau de performance sur leur vérification est soumis à contrôle réglementaire (ex. sécurité électrique). SNCF Réseau vise à ce titre un niveau maximal de visites effectuées par rapport au nombre à conduire, avec néanmoins une montée en puissance du suivi des interventions. Malus correspondant à 1% du coût de la prestation sur le segment tarifaire par tranche de 2,5% en dessous de l'objectif. Plafond à 4% du montant des charges de la prestation pour le segment tarifaire.

NB : Pour SNCF Réseau, les indicateurs sont mis en place en 2017, mais les malus à partir de 2018 seulement
Les deux premiers indicateurs sont communs à Réseau et G&C

04.

LE PROJET CDG EXPRESS

PRÉSENTATION DES PRINCIPES DU CHANTIER
(PROJET PORTÉ PAR SNCF GARES & CONNEXIONS ET SNCF RÉSEAU)

D'après les documents fournis par ADP et son OPC Mercure en juin 2018

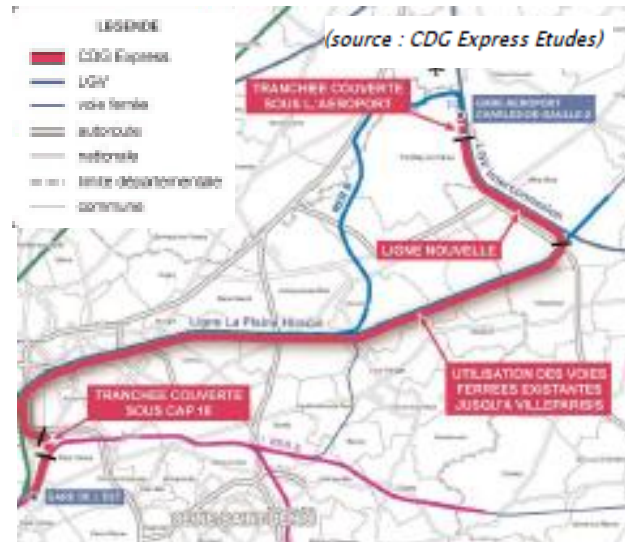
LE PROJET

Le projet prévoit de relier directement en 20 minutes la gare de l'Est à l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle, offrant un service confortable et fiable aux passagers aériens avec des quais dédiés et une fréquence d'un train au 1/4h avec départs à heures fixes.

L'enquête publique préalable à la modification de la DUP mi-2016 a reçu un avis favorable de la commission d'enquête, avec deux réserves. L'arrêté inter-préfectoral déclarant le projet d'utilité publique a été pris le 31 mars 2017.

Actualité du projet :

- L'exploitant de la liaison devrait être désigné par l'Etat en octobre 2018,
- Les recours contre la DUP ont été rejetés par le Conseil d'Etat le 22 octobre 2018.
- L'enquête publique sur la demande d'Autorisation Environnementale se déroulera du 22 octobre au 20 novembre 2018,
- Suite aux études AVP, conduites sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat par SNCF Réseau et le Groupe ADP, avec le concours de G&C, les études PRO sont en cours depuis début septembre 2018.
- Les travaux sont prévus de 2019 à 2023 ; le principe d'aménagement est d'inscrire les quais de CDG Express dans le prolongement des quais du RER B décalés vers le nord.

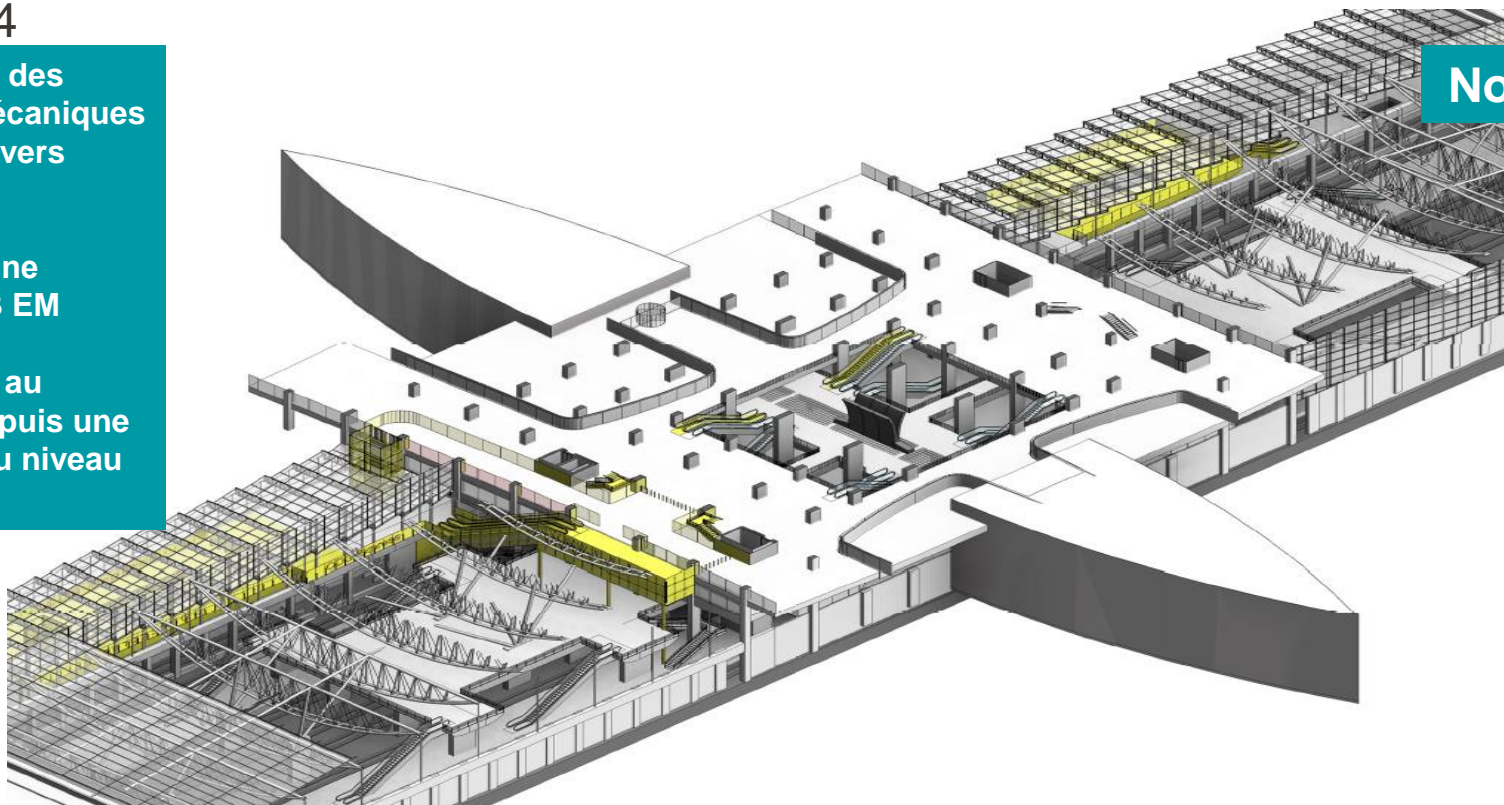


CONSISTANCE DES TRAVAUX CDGX

Niveau 4

Doublage des escaliers mécaniques du niveau 4 vers niveau 3.

Création d'une batterie de 3 EM descendant directement au niveau. 2 depuis une extension du niveau 4



Nord

Sud

CONSISTANCE DES TRAVAUX CDGX

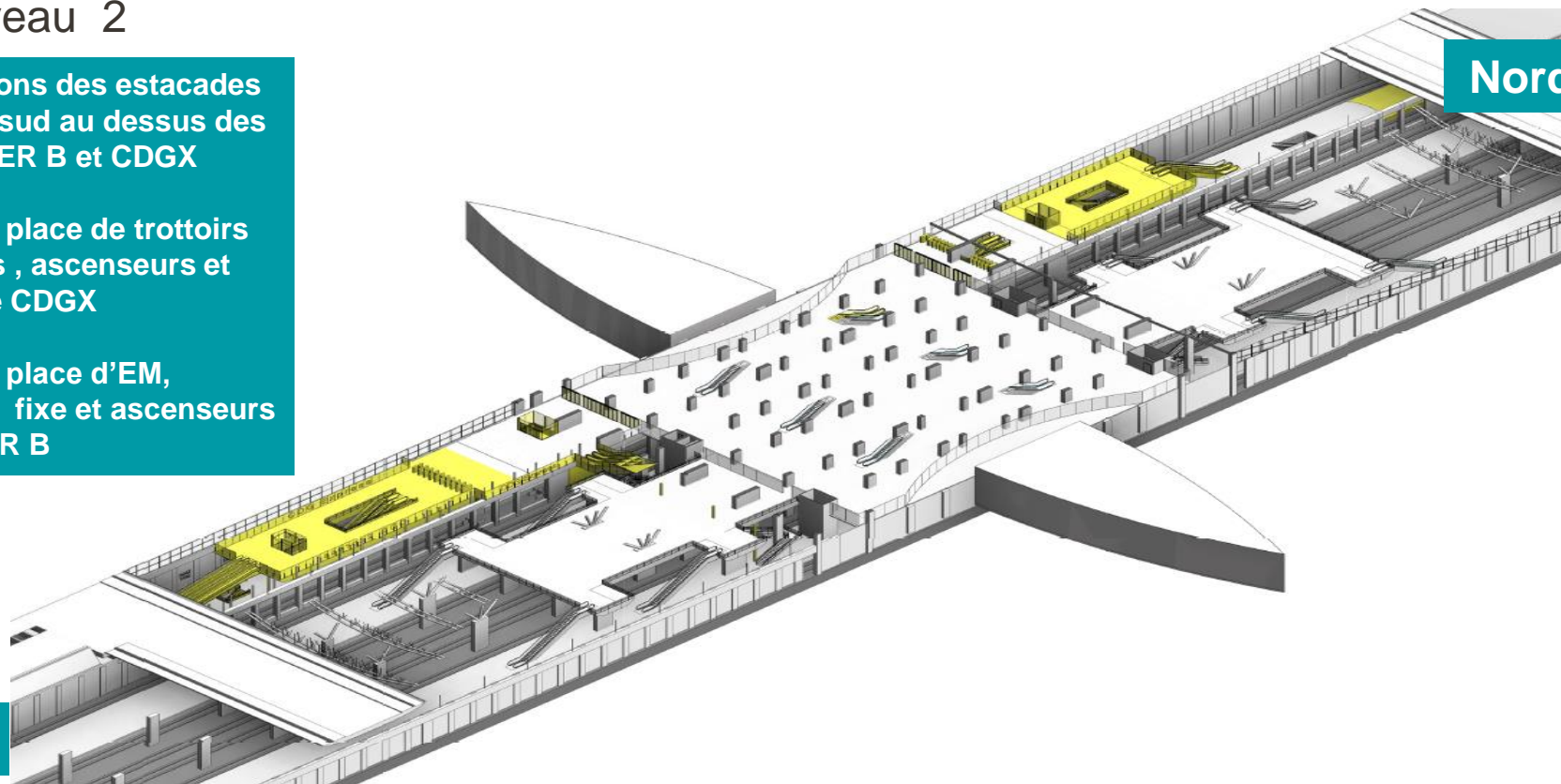
Niveau 2

Extensions des estacades nord et sud au dessus des quais RER B et CDGX

Mise en place de trottoirs roulants , ascenseurs et EM côté CDGX

Mise en place d'EM, escalier fixe et ascenseurs côté RER B

Nord



Sud

CONSISTANCE DES TRAVAUX CDGX

Niveau 1

Allongement du quai au Nord pour le RER B, Au Sud pour CDGX.

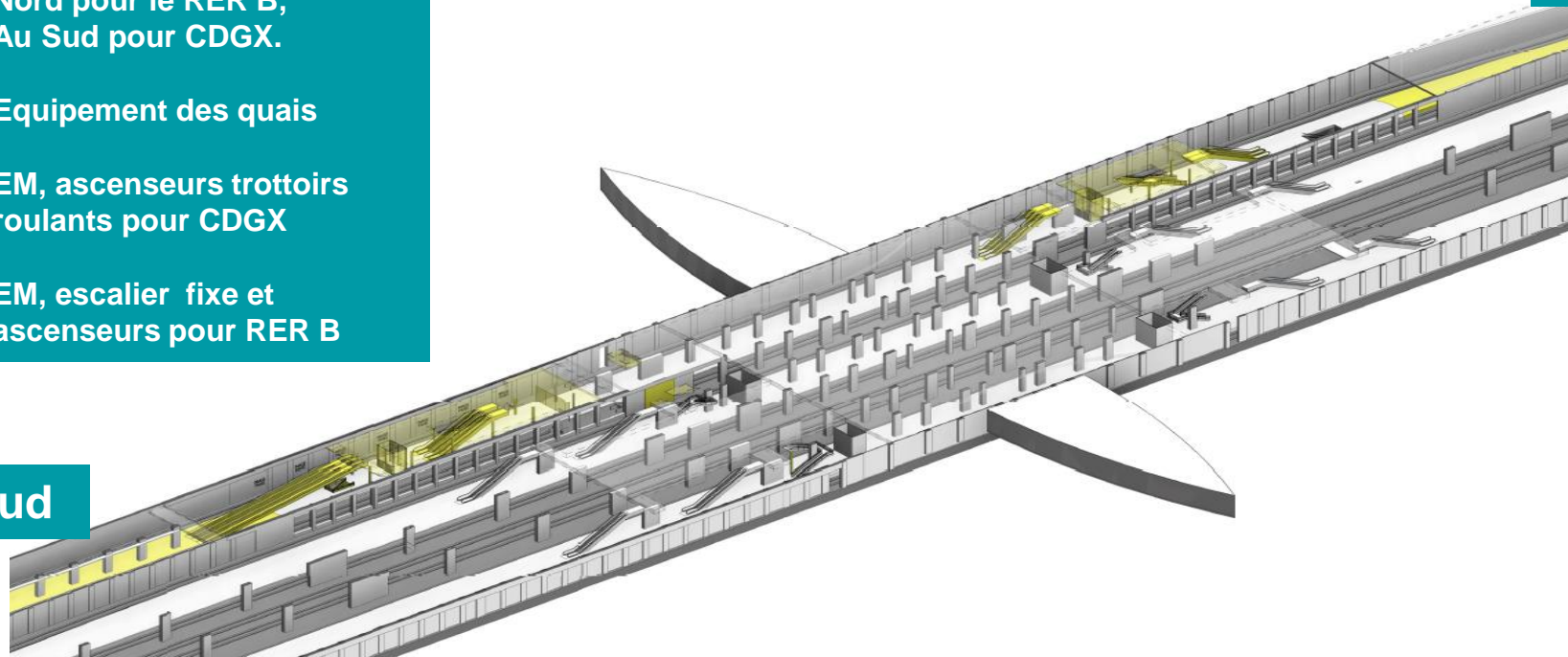
Equipement des quais

EM, ascenseurs trottoirs roulants pour CDGX

EM, escalier fixe et ascenseurs pour RER B

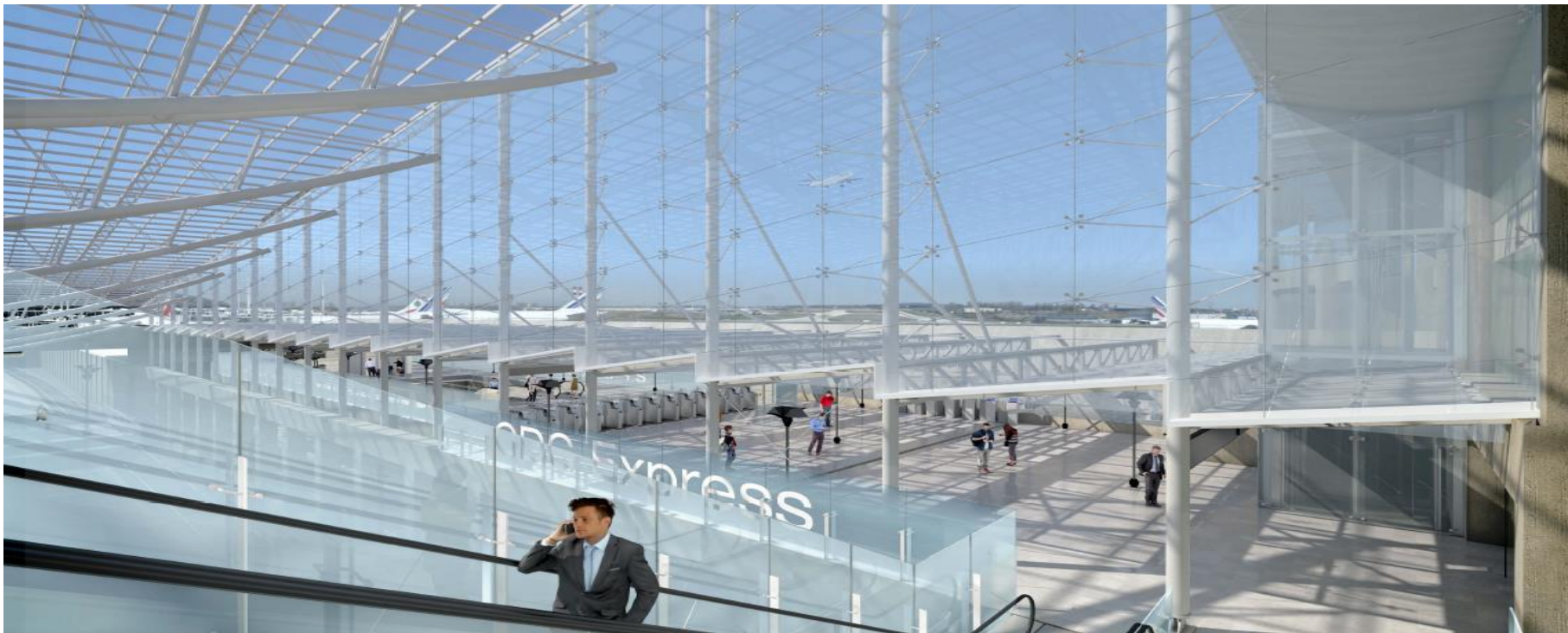
Nord

Sud



CONSISTANCE DES TRAVAUX

VUE DEPUIS LA BATTERIE DE 3 ESCALIERS MÉCANIQUES RELIANT LES NIVEAUX 4 ET 2 SUR L'EXTENSION DE L'ESTACADE CDGX



CONSISTANCE DES TRAVAUX

VUE SUR LES 3 TROTTOIRS ROULANTS DESCENDANT DEPUIS L'ESTACADE SUR LE QUAI DU CDGX



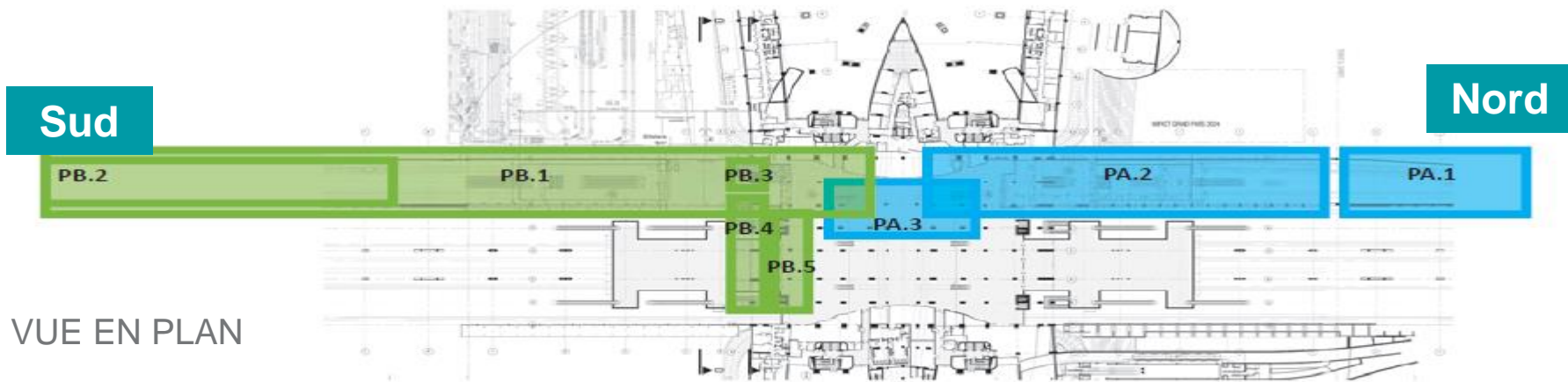
CONSISTANCE DES TRAVAUX

VUE DEPUIS L'ESTACADE CDGX VERS LES 3 ESCALIERS MÉCANIQUES RELIANT LE NIVEAU 2 AU NIVEAU 4

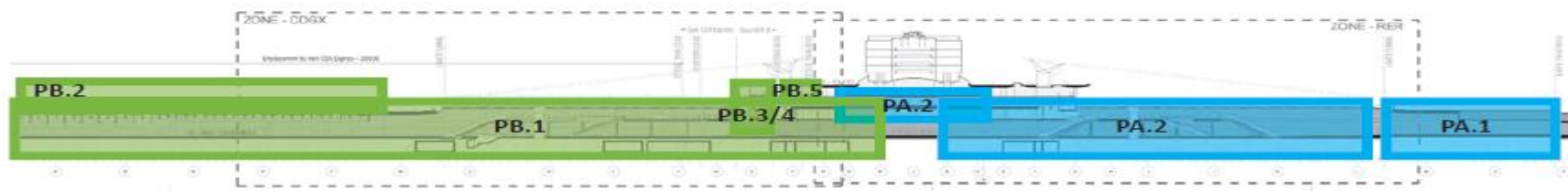


DEUX GRANDES PHASES

PHASE A AU NORD – PHASE B AU SUD



VUE EN PLAN



VUE EN COUPE

ORGANIGRAMME DES PHASES

ORGANIGRAMME DES PHASES TRAVAUX

PHASE A

PA.1 - PROLONGEMENT QUAI NORD (SNCF)

PA.2 - QUAI / ESTACADE NORD (ADP)

PA.3 - PUITS CENTRAL

ACHEVEMENT ZONE L2

PHASE B

PB.1 - QUAI / ESTACADE SUD

DESENFUMAGE TUNNEL SUD

PB.2 - MODIFICATION RDS

PB.3 - ASCENSEUR PANORAMIQUE

PB.4 - MEZZANINE TRANSVERSALE

PB.5 - NOYAU DE CIRCULATION NIV.4/5

LES GRANDS JALONS

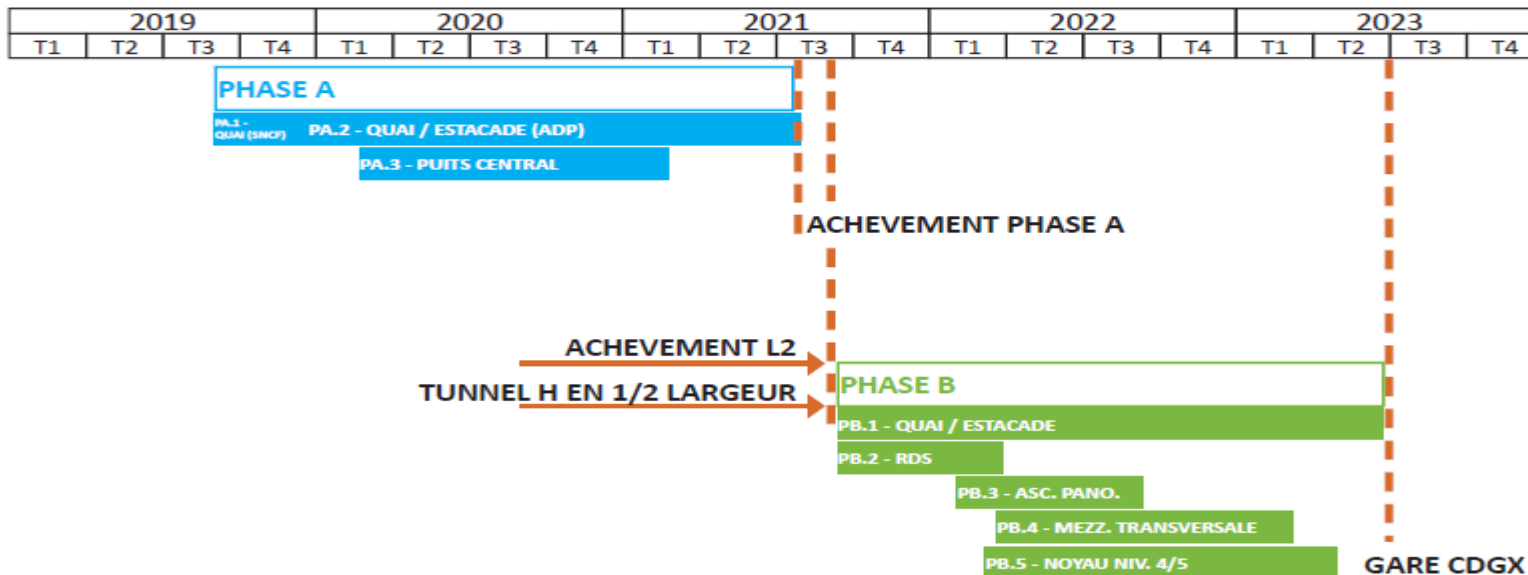
Début Travaux
côté RER B
T3/T4 2019

Fin travaux côté
RER B T3 2021

Début Travaux
côté CDGX T3
2021

Fin Travaux côté
CDGX fin T2
2023

PLANNING SYNTHETIQUE



05. PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS



05

INVESTISSEMENTS

01. SNCF GARES & CONNEXIONS

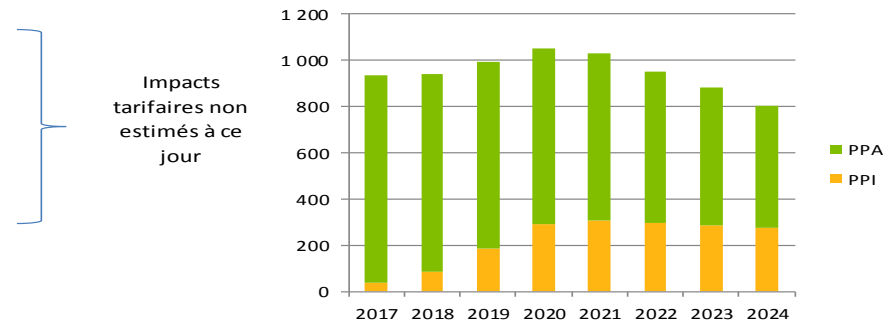
SYNTHESE DE L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ENTRE IRC 2017 ET 2018



	Montant IRC 2017	Montant IRC 2018	Ecart
EVOLUTION DES PROJETS EXISTANTS	3 330	3 475	145
NOUVEAUX PROJETS OU REINTEGRES	0	0	0
PROJETS SORTIS	0	-10 991	-10 991
TOTAL PPI	3 330	-7 516	-10 846
TOTAL PPA			
TOTAL PPI + PPA			

Evolutions majeures depuis l'élaboration des tarifs ou nouveaux projets	Montants	Mise en service
Suppression du projet remplacement escalier mécanique TA - TB côté RER		2019
Rénovation des ascenseurs existants et doublement (passage de 4 à 8)		2019
Régénération de la sonorisation		2019
Total		

IMPACT TRANSPORTEUR							
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
36	85	185	292	306	299	288	274
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
36	85	185	292	306	299	288	274
901	856	808	762	725	655	596	531
937	941	993	1 053	1 031	953	884	805



- Le montant du programme d'investissements est impacté à la baisse par le décalage sur un prochain tarif du projet de modernisation des circulations verticales et du réaménagement des espaces liés au projet Roissy Picardie.
- 2 nouveaux projets en émergence n'ont pas été intégrés dans les tarifs : la rénovation et le doublement du nombre d'escaliers mécaniques existants, ainsi que la régénération de la sonorisation.

EVOLUTION DES PROJETS SNCF G&C

Intitulé du projet	Objectif	Année de mise en service		Fonds Propres			Commentaires
		IRC 2017	IRC 2018	IRC 2017	IRC 2018	Ecart	
Installation d'une borne interactive Mobilier interactif	DEVELOPPEMENT	2018	2018	Certains de ces investissements étant soumis à appel d'offre, les montants indiqués en séance ne sont pas publiés.			
Projet SI Digital	DEVELOPPEMENT		2017 à 2022				
Extension climatisation installation de chauffage dans le Hall	DEVELOPPEMENT	2016	2018				Glissement de planning
Mise en conformité électrique Projet CEVENOL CDG2	REGLEMENTAIRE	2017	2017				Le poste électrique est vétuste, cf incident de black-out en août 2017 (coupure totale électricité). Il s'agit de la partie 1 du projet : réception officielle des travaux début juin 2018 (CEVENOL 1) La partie 2 sera réalisée parallèlement au projet CDG Express (CEVENOL 2)
Réaménagement Amélioration de l'espace enfants	RENOUVELLEMENT	2016	2017				Glissement de planning de 2016 à 2017. Projet mis en service en 2017.
Remplacement escalier mécanique Ti1 - Ti2	RENOUVELLEMENT	2020	2020				
Remplacement escalier mécanique TA - TB côté RER	RENOUVELLEMENT	2019	2019				Investissement qui sera repris dans le projet CDG Express, à sortir de la programmation
Remplacement escalier mécanique TH1 - TH2 - TH3 - TH4	RENOUVELLEMENT	2019	2019				
TOTAL				3 330	3 475	145	

Nouveaux projets connus depuis l'élaboration des tarifs

Suppression du projet remplacement escalier mécanique TA - TB côté RER

2019





NOUVEAUX PROJETS SNCF G&C

Nouveaux projets connus depuis l'élaboration des tarifs

<i>Rénovation des ascenseurs existants et doublement (passage de 4 à 8)</i>
<i>Régénération de la sonorisation</i>
Total

Mise en service	Montant Fonds propres	Commentaires
2019		
2019		
	2670	

PROJETS ABANDONNES

Intitulé du projet	Objectif	Année de mise en service	Fonds Propres	Commentaires
Modernisation circulation verticale et réaménagement espace	DEVELOPPEMENT	2022		Lié au projet Roissy Picardie qui suppose la réorganisation des circulations verticales. La temporalité de cet investissement étant incertaine, le projet a été sorti du tarif à horizon 2020 mais sera probablement réintégré dans les prochains tarifs avec une livraison en 2024.
Installation de bornes interactives	DEVELOPPEMENT	2018		
TOTAL			10 991	




05

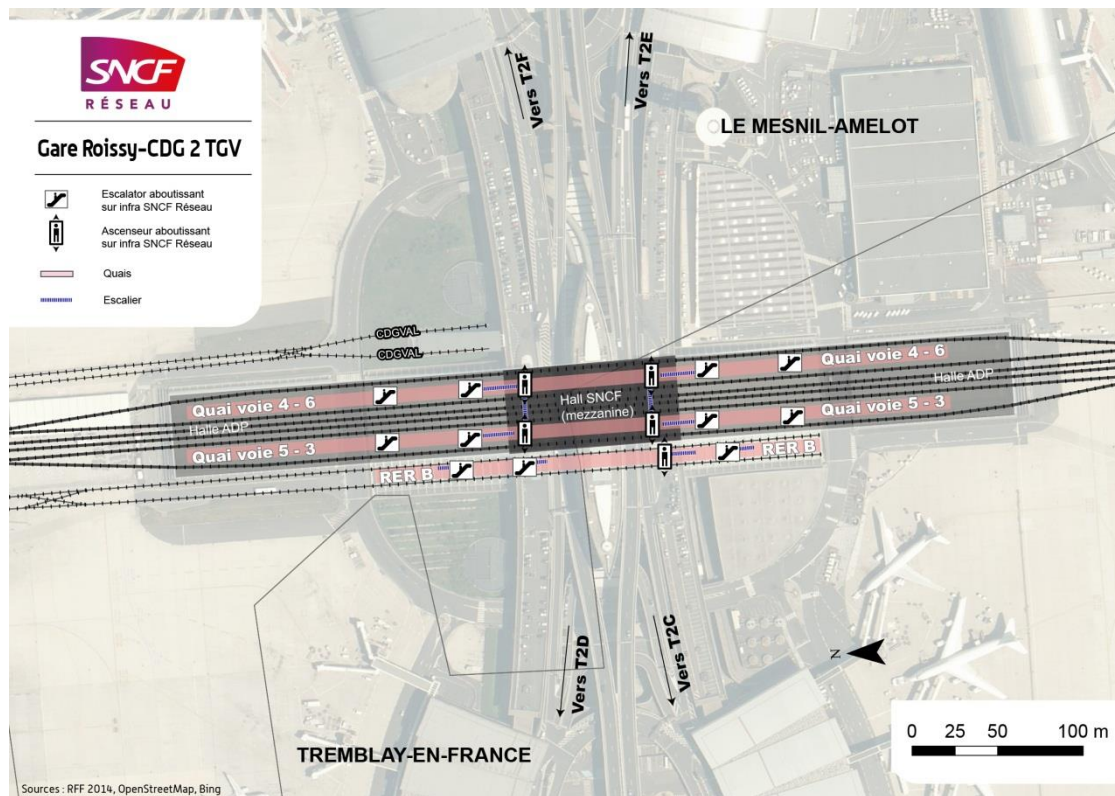
INVESTISSEMENTS

02. SNCF RÉSEAU

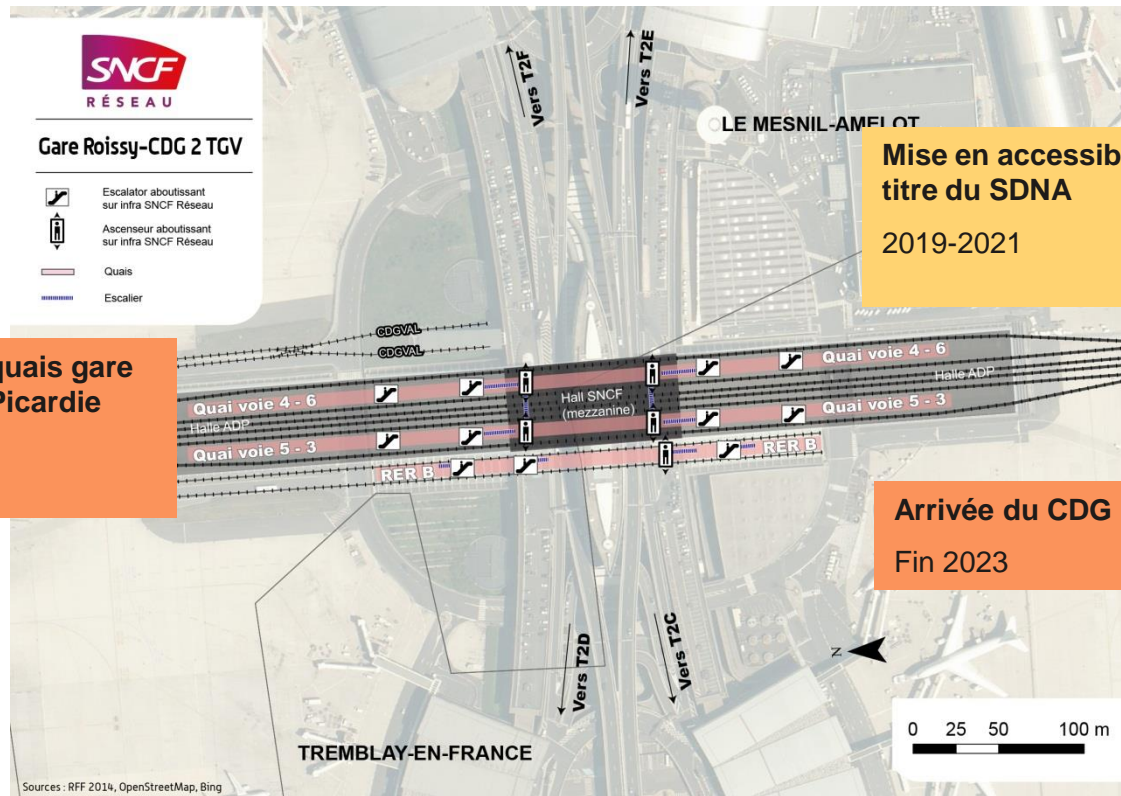
1) PROJETS SNCF RÉSEAU MIS EN SERVICE (2017 – 2018)

Pas de mises en service en 2017 et 2018

-  Renouvellement
-  Réglementaire
-  Développement



2) PROJETS SNCF RÉSEAU À VENIR (2019 ET AU DELÀ)



- Renouvellement
- Réglementaire
- Développement

2) PROJETS SNCF RÉSEAU À VENIR (2019 ET AU DELÀ)

INVESTISSEMENTS - RÉGLEMENTAIRE

+ SDNA – Aéroport CDG 2 (2019-2021)

Dans la maquette du SDNA, en s'appuyant sur les données disponibles, parmi lesquelles les diagnostics commandités par G&C à l'APAVE, le montant des travaux a été estimé à XX M€ en 2015, avec une mise en service inscrite au SDNA sur la période 2019-2021.

L'étude préliminaire a été prise en considération en juillet 2018 et a permis de préciser un programme consistant en la mise en conformité des niveaux d'éclairage sur les quais et quelques aménagements légers (protections d'obstacles, zébras au sol, etc.).

Il en résulte **une estimation des travaux de mise en accessibilité revue à la baisse à XX M€ sur le périmètre de SNCF Réseau.**

La suite des études de niveau APO est confiée à G&C par SNCF Réseau. Cette phase d'étude bénéficie d'une subvention de l'Etat/AFITF à 75% ; la convention de financement a été signée le 25 octobre 2018.

La programmation des travaux est prévue entre 2020 et 2021, avant le début de ceux de CDG Express.

Le projet Roissy-Picardie étant à horizon plus lointain, il n'aura pas d'impact direct pour la mise en accessibilité au titre du SDNA.



2) PROJETS SNCF RÉSEAU À VENIR (2019 ET AU DELÀ)

INVESTISSEMENTS - DÉVELOPPEMENT

+ Liaison Charles de Gaulle Express (fin 2023) : voir à partir slide 39

2) PROJETS SNCF RÉSEAU À VENIR (2019 ET AU DELÀ)

INVESTISSEMENTS - DÉVELOPPEMENT

+ Mise à 5 voies à quais de la gare grande vitesse, dans le cadre du projet de liaison Roissy-Picardie (2024→2027)

Le Projet :

Il consiste en l'aménagement d'une ligne nouvelle de 6 km entre la LGV d'interconnexion et l'axe Paris-Creil associée à des aménagements sur réseau existant, l'objectif étant :

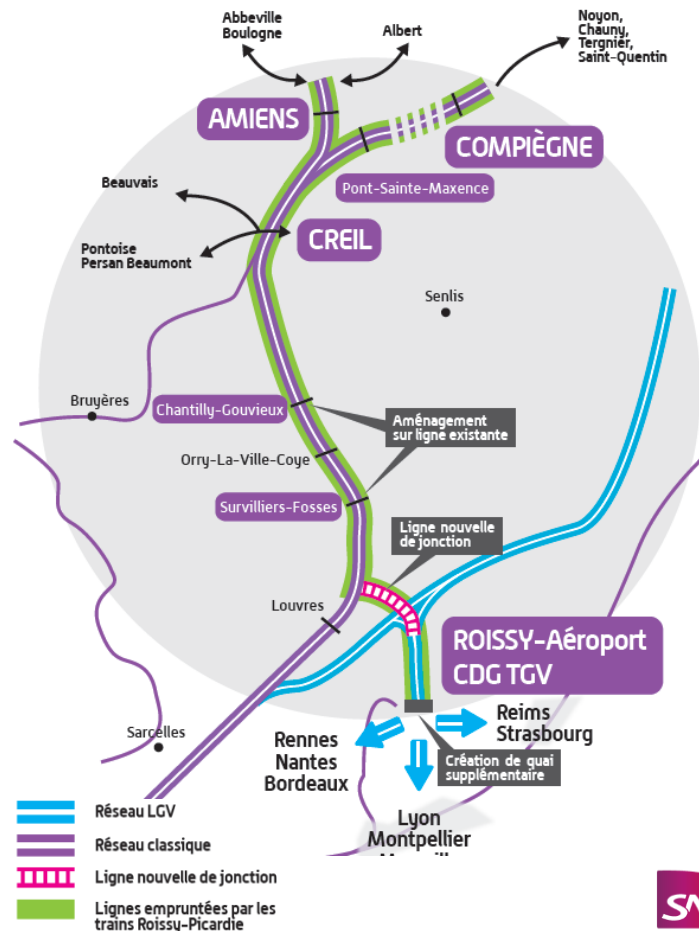
- de mieux raccorder la Picardie au réseau à grande vitesse,
- d'améliorer les déplacements quotidiens vers le pôle de Roissy et accroître son attractivité,
- de favoriser l'intermodalité air-fer, et de mailler le réseau ferroviaire,
- de permettre un service TGV-TER pour des déplacements longue et courte distances.

Actualité du projet :

Si les choix techniques restent à ce jour inchangés, le calendrier de mise en service a été repoussé au-delà de 2027, tel qu'il en ressort des derniers échanges entre la Ministre des Transport et le Président du Conseil Régional Hauts de France en septembre 2018., et les travaux ne pouvant démarrer que postérieurement à ceux de CDG Express.

Les études préparatoires au dossier d'enquête d'utilité publique sont aujourd'hui en pause. Elles doivent être réactualisées en tenant compte d'un programme à conforter sur les dessertes et le calendrier général en coordination avec l'ensemble des projets (système de signalisation ERTMS, mistralisation...).

Dans l'hypothèse de la signature de l'avenant permettant leur financement fin 2018, l'enquête publique pourrait être envisagée à partir du 1er semestre 2020.



2) PROJETS SNCF RÉSEAU À VENIR (2019 ET AU DELÀ)

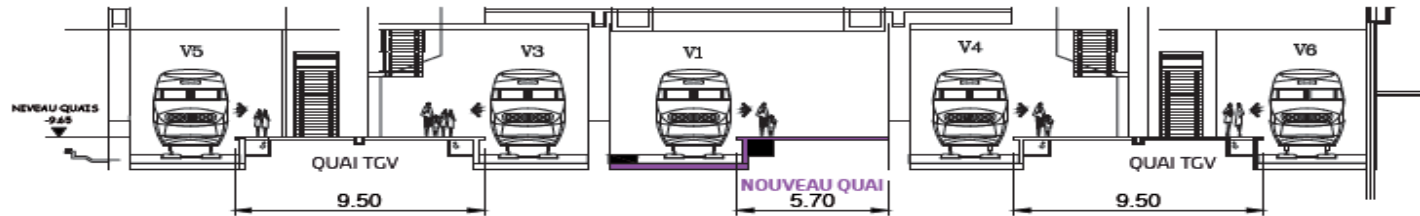
+ Mise à 5 voies à quais de la gare grande vitesse, dans le cadre du projet de liaison Roissy-Picardie (2024→2027)

Projet en gare :

Mise à quai de la voie 1 avec création d'un quai (500 m x 5,7 m) sur l'emprise de la voie 2, et création de circulations verticales quai-gare, une solution permettant :

- par le système de signalisation, de recevoir simultanément 2 trains sur la même voie,
- de préserver des capacités ferroviaires importantes,
- d'assurer une bonne exploitation ferroviaire.

Sur la gare de CDG 2, le projet est estimé en 1ère approche À xx M€ CE 2011 (sur périmètre SNCF Réseau majoritairement, minoritairement sur celui de G&C).



3) SYNTHÈSE DES PROJETS DE SNCF RÉSEAU

Type investissement	Objet de l'investissement	Mise en service	Total en k€ courants		Commentaires	Impact compte gare						
			Total	Part SNCF Réseau		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mise aux normes	SDNA	2019-2021	Certains de ces investissements étant soumis à appel d'offre, les montants indiqués en séance ne sont pas publiés.		Mise en conformité des niveaux d'éclairage et quelques aménagements de quais légers (protection, zébras...) Coût revu à la baisse à l'issue de l'EP. Subvention de l'AFITF à 75 % attendue. Travaux prévus en 2020/2021	Certains de ces investissements étant soumis à appel d'offre, les montants indiqués en séance ne sont pas publiés.						
Rénovation												
Développement	Arrivée de Charles de Gaulle Express	2023			Etudes PRO détaillées en cours Travaux prévus de 2021 à 2023							
Développement	Mise à 5 voies à quais dans le cadre du projet Roissy-Picardie	2027		Projet reporté, les travaux ne peuvent être concomitants à ceux de CDG Express. Enquête publique envisagée en 2020. Impact sur compte gare à déterminer le moment venu. Financement CPER envisagé à ce jour, sans participation SNCF réseau pour la gare.								

06.

HYPOTHESES TARIFAIRES

+ 01 SNCF GARES & CONNEXIONS

+ 02 SNCF RESEAU



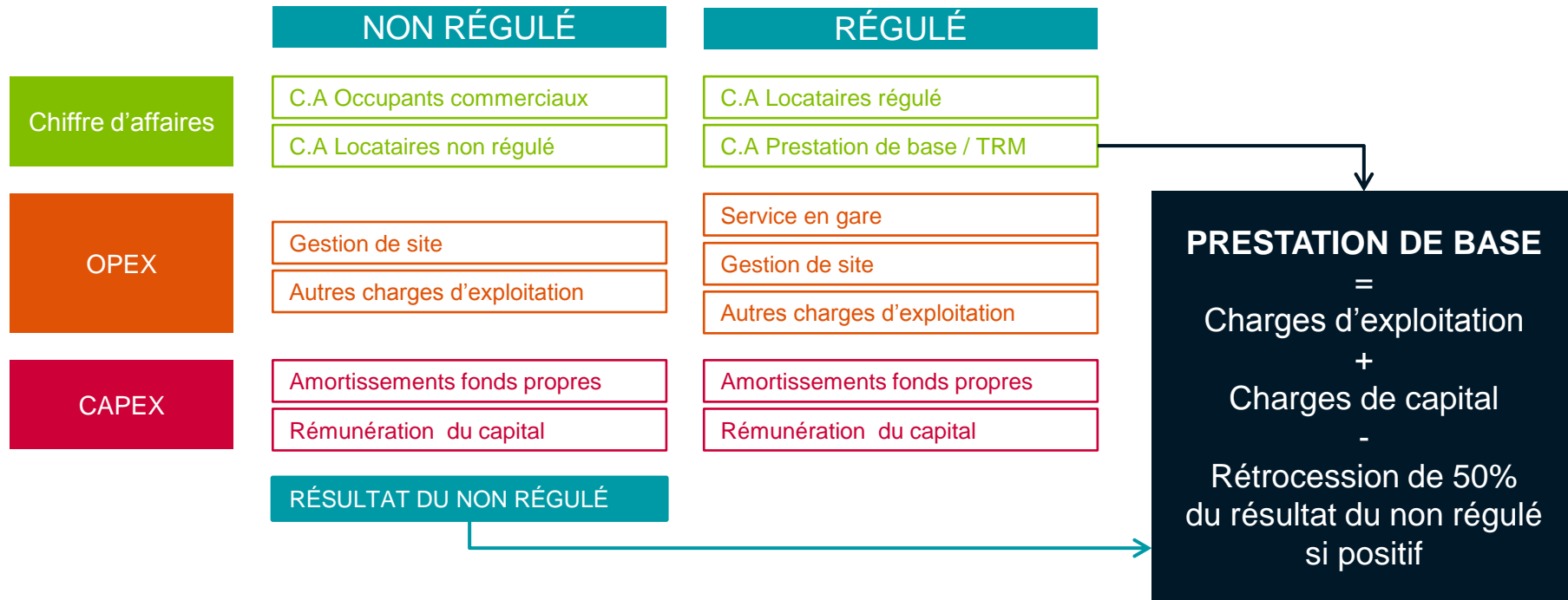
05.

HYPOTHESES TARIFAIRES

01. LES HYPOTHESES TARIFAIRES DE SNCF G&C

COMPTE DE GARE OU GROUPE DE GARES

LES PRINCIPES



1) COMPTE DE RÉGULATION 2018

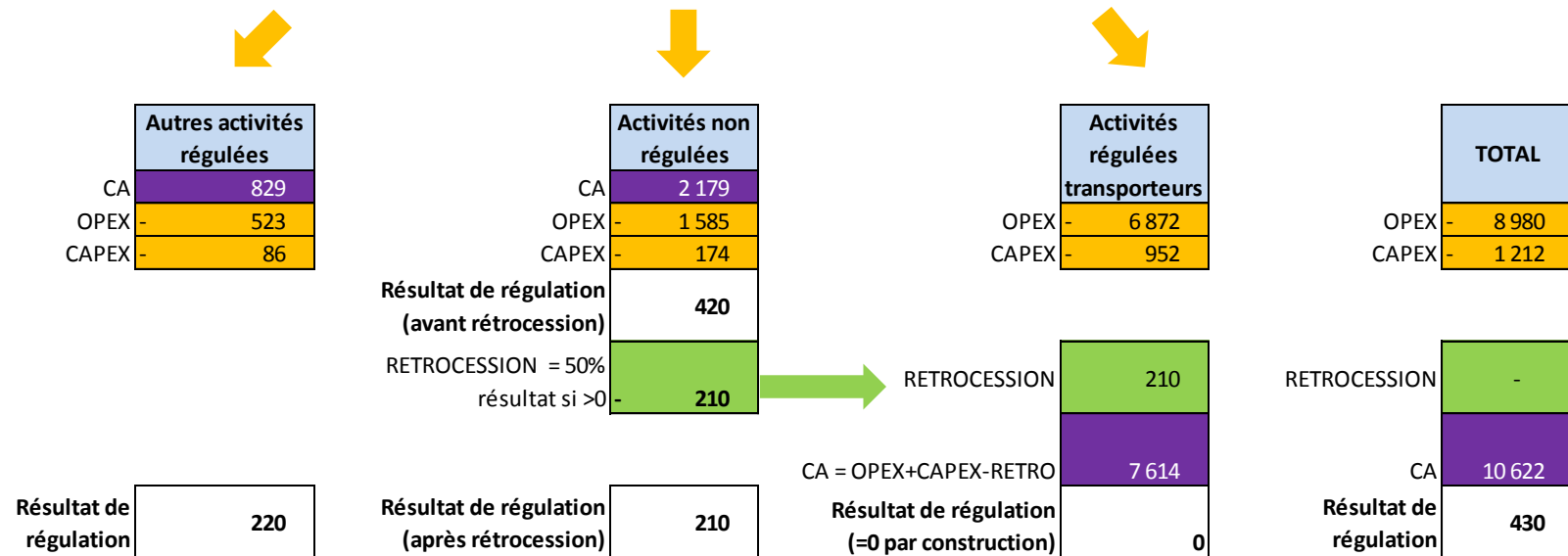
EN K€ (+ produit / - charges)

OPEX	-8980
CAPEX	-1212

totalité des charges de la gare

totalité des charges de la gare dont cmpr

Ventilation des charges de la gare/périmètre de gestion entre les activités



1) COMPTE DE RÉGULATION 2019

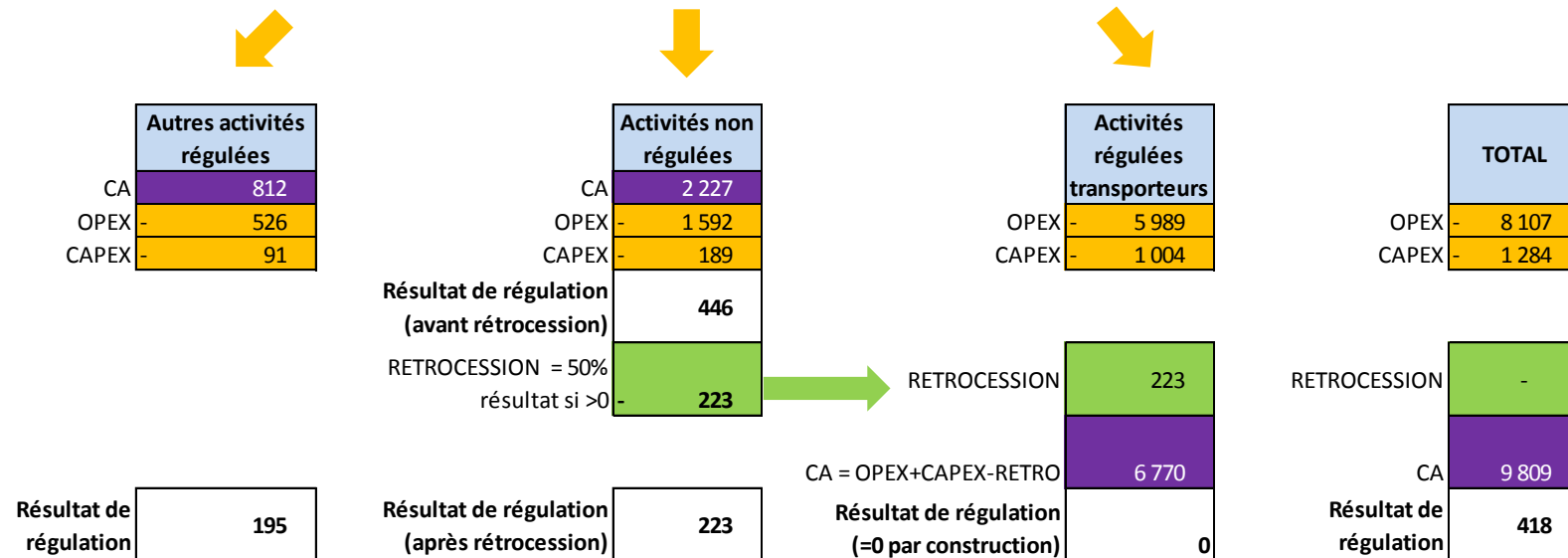
EN K€ (+ produit / - charges)

OPEX	-8107
CAPEX	-1284

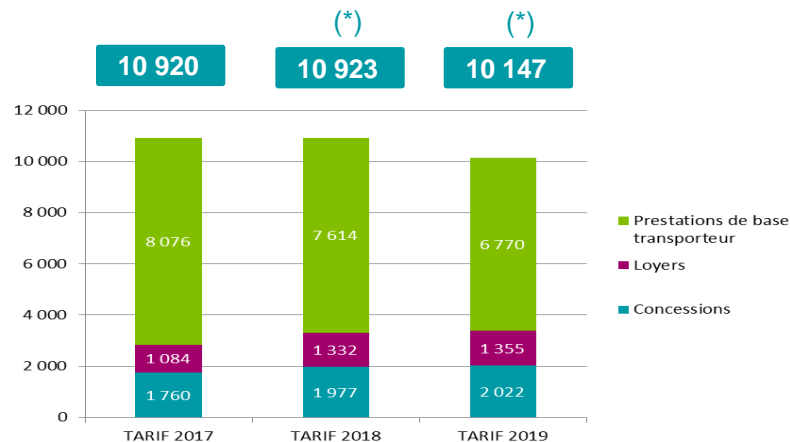
totalité des charges de la gare

totalité des charges de la gare dont cmpr

Ventilation des charges de la gare/périmètre de gestion entre les activités



2) CHIFFRE D'AFFAIRES



Le chiffre d'affaires diminue de -773 k€, soit -7,1 % entre 2017 et 2019

Concessions
+ 262 K€ (+14,9%)

- Ouverture de commerces

Loyers
+ 271 K€ (+25%)

- Les loyers du tarif 2018 ont été recalés sur la base du budget loyers 2016 et un nouveau bail Transilien a été créé

Prestation de Base
-1 306 K€ (-16,2%)

- Effet Volume: -55 K€
- Effet Prix: -1 251 K€

(*) l'écart sur le chiffre d'affaires avec les comptes de régulation 2018 et 2019 présentés en pages précédentes s'explique par les modifications apportées sur la méthode de calcul des loyers des activités régulées en phase finale de l'élaboration du DRG (80% base marché / 20% coût de revient versus prix de marché)

3) CHARGES D'EXPLOITATION



Service de Gare
-1 111 K€ (-49,2 %)

- Rationalisation de l'organisation de l'accueil général et réduction des charges : trajectoire accueil « 0 »



Gestion de site hors Sureté Sécurité
-137 K€ (-3,3%)

- Rationalisation réorganisation du tour de Gare et diminution des heures consacrées
- Moins de maintenance APE



Sureté et Sécurité
-35 K€ (-6%)

- Ecart non significatif



Frais de fonctionnement
- 155K€ (-17,2 %)

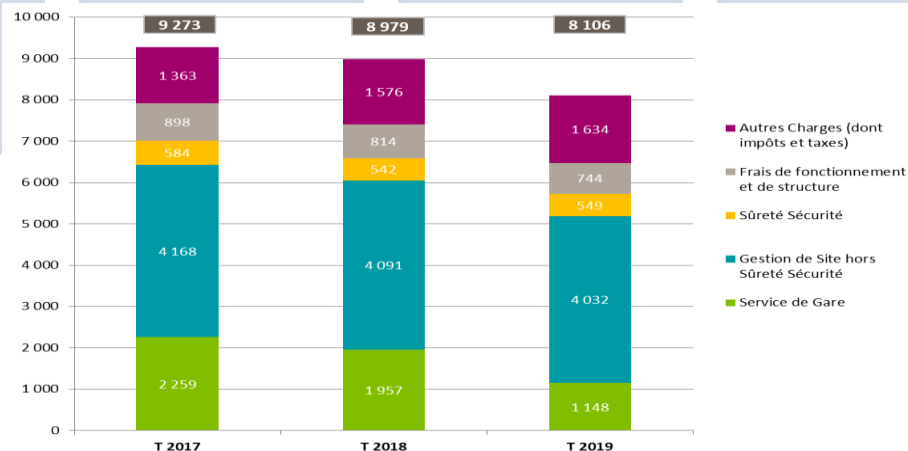
- Impact favorable du plan de performance de l'entreprise sur les frais de fonctionnement



Autres Charges (dont Impôts et taxes)
+271 K€ (+20 %)

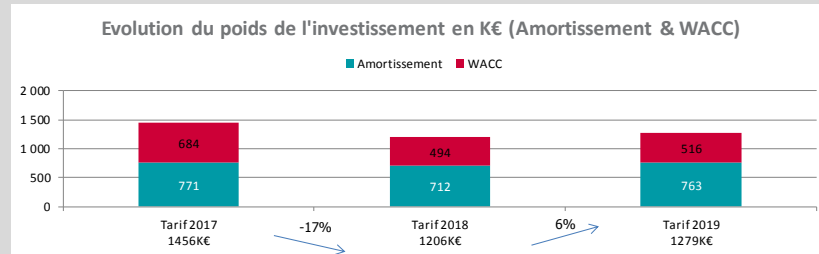
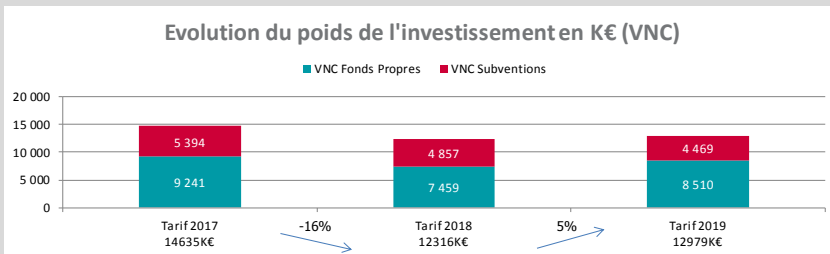
- Hausse de la contribution économique territoriale et de la taxe foncière (éléments fournis par la Direction des Affaires Fiscales)

Les charges d'exploitation diminuent de 1 166 K€ (-12,6%) entre 2017 et 2019

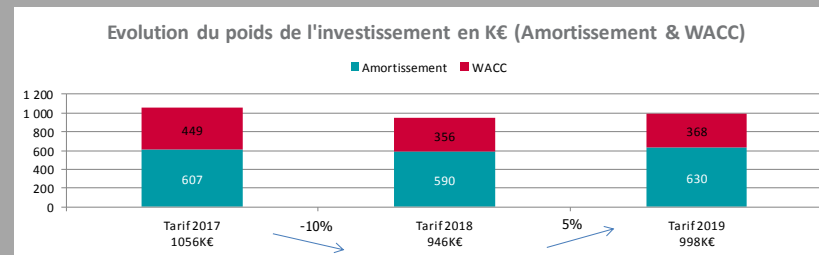
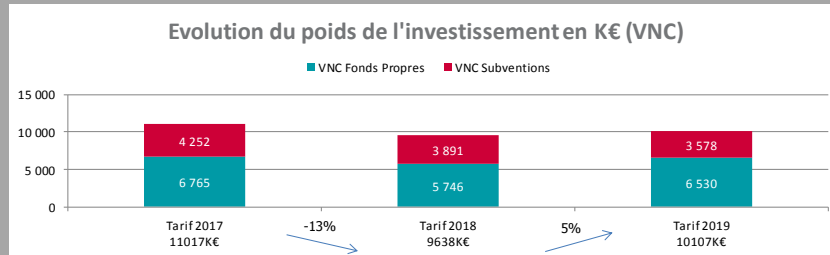


4) CHARGES DE CAPITAL

GLOBAL

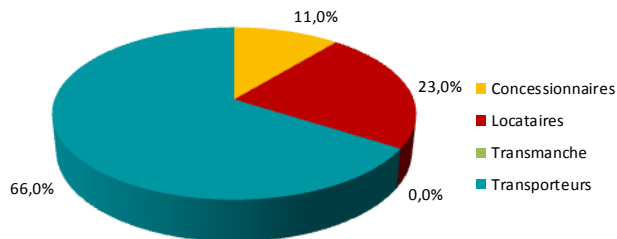


TRANSPORTEUR

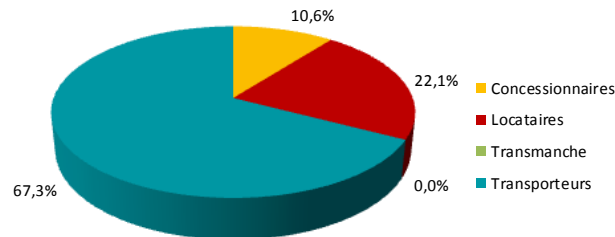


5) EVOLUTION DES SURFACES

Surfaces totales de la gare 2017

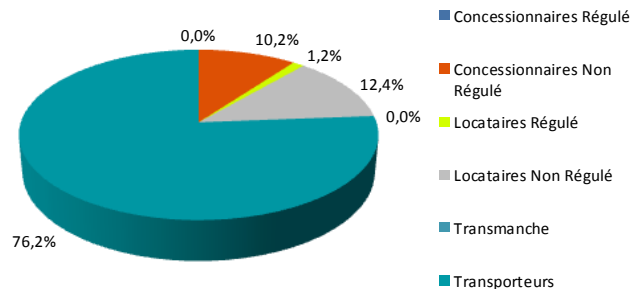


Surfaces totales de la gare 2018

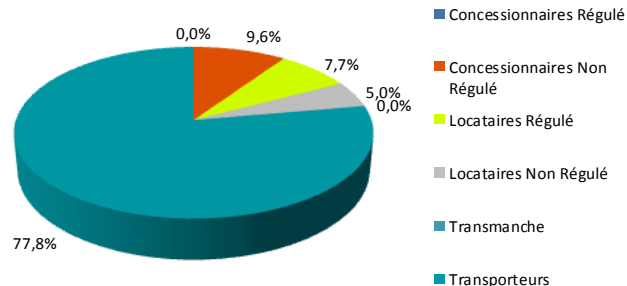


La surface globale de la gare est stable, elle représente 10 900 m2 environ.

Surfaces coeur de gare 2017



Surfaces coeur de gare 2018



Par ailleurs 145 m2 ont été transférés des surfaces locataires /concessionnaires aux surfaces transporteurs suite au passage de 4 m2 à 1 m2 pour les automates / distributeurs.

6) CHARGES DE LA PRESTATION DE BASE

Mise à disposition et entretien de bâtiments et de surfaces recevant du public, d'équipements et de services nécessaires à l'accueil des voyageurs et à l'accès des voyageurs aux trains.



AEROPORT CHARLES DE GAULLE 2	TARIF 2019/2017				
	TARIF 2017	TARIF 2018	TARIF 2019	Evolution globale en K€	Evolution en %
Frais de fonctionnement	630	565	495	-135	-21%
<i>Autres charges</i>	2 322	2 431	2 379	57	2%
<i>Nettoyage et maintenance</i>	506	484	489	-17	-3%
<i>Sûreté et sécurité</i>	445	434	439	-6	-1%
Gestion de site	3 273	3 348	3 307	34	1%
<i>Accueil General</i>	975	840		-975	-100%
<i>Assistance Voyageurs Handicapes</i>	504	442	478	-26	-5%
<i>COE - SI Voyageurs</i>	645	599	593	-52	-8%
<i>Consignes et Objets Trouves</i>	72	15	15	-57	-79%
<i>Pilotage unité gare SG</i>					
<i>Produits consignes</i>					
<i>Service bagages et chariots</i>	63	61	61	-2	-4%
Service de gare	2 259	1 957	1 148	-1 111	-49%
Autres charges	165	192	212	47	29%
Impots et taxes	693	810	827	133	19%
Amortissements	607	594	633	26	4%
<i>Dotation Aux Amortissements - PPA</i>	401	550	535	134	33%
<i>Dotation Aux Amortissements - PPI</i>	206	43	99	-108	-52%
WACC	449	359	371	-78	-17%
<i>WACC - PPA</i>	223	312	279	56	25%
<i>WACC - PPI</i>	226	47	91	-134	-59%
Rétrocession		-210	-223	-223	
	8 076	7 614	6 770	-1 306	-16%

7) PLAN DE TRANSPORT / REDEVANCE



		Réalisé 2017	T 2018	T 2019
Total nombre de départs trains		69 980	70 975	70 143
dont Autres transporteurs	Nombre de départs trains	17 365	17 644	16 821
	Modulation		1,6	1,7
	Nombre d'unités d'œuvre modulées		28 230	28 596
dont conventionnés régionaux (TER & TRANSILIEN)	Nombre de départs trains	52 615	53 331	53 322
	Modulation		1	1
	Nombre d'unités d'œuvre modulées		53 331	53 322
CALCUL DU TARIF	CHARGES DE LA PB nette de rétrocession		7 614	6 770
	DEPARTS TRAIN MODULES		81 561	81 918
	TARIF en €		93	83

05.

HYPOTHESES TARIFAIRES

02. HYPOTHESES TARIFAIRES SNCF RESEAU

1) COMPTES DE RÉSULTATS SNCF RÉSEAU

(A) - CDG 2

Dépenses en k€					
		2016	2017	2018	2019
		définitif	M.RR.	M.R.	M.
Maintenance / Exploitation (OPEX)	Convention de Services en Gares (CSG) + fluides	303	289	277	285
	Charges internes	21	18	23	26
	Charges fiscales	0	0	0	0
	Total charges	324	307	300	311
Investissements (CAPEX)	Amortissements	0	0	0	0
	Rémunération du capital	0	0	0	0
	Coûts investissements	0	0	0	0
Somme Dépenses	Coût complet de la gare (1)	324	307	300	311
Recettes en k€					
Recettes	50% des recettes non régulées	-37	-33	-33	-33
	Reprises de subventions d'investissements	0	0	0	0
Somme Recettes	Contribution à la couverture du coût complet (2)	-37	-33	-33	-33
SOLDE COMPTE GARE (1)+(2)		288	275	267	278

NB : Suite aux décisions de l'ARAFER, Transilien se voit affecter 18,25 % du solde de ce compte

2) ÉVOLUTION DU PLAN DE TRANSPORT

Activité	DTR 2016 Réalisé	DTR 2017 Réalisé	DTR 2018 Prévisionnel	DTR 2019 Prévisionnel
TGV	16 206	17 314		
Thalys	90	51		
TER	-	-		
TET	-	-		
Transilien	50 892	52 615	53 331	53 322
Hors TET / Divers	-	-		
Total Départs Trains	67 188	69 980	70 975	70 143

3) ÉVOLUTION DE LA REDEVANCE SNCF RÉSEAU – PRESTATION DE BASE

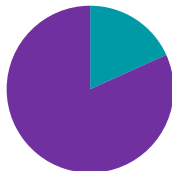
	HDS 2016 Réalisé		HDS 2017 Prévisionnel		HDS 2018 Prévisionnel		HDS 2018 Prévisionnel	
	Hors Transilien	Transilien	Hors Transilien	Transilien	Hors Transilien	Transilien	Hors Transilien	Transilien
Départs Trains	16 296	50 892	17 296*	53 328*	17 644	53 331	16 821	53 322
Solde du compte gare (k€)	235	53	225	50	218	49	227	51
RQ unitaire (€/DTR)	14,45	1,03	13,00	0,94	12,38	0,91	13,47	0,95

À titre indicatif, répartition des RQ unitaires des activités des L commerciaux 2016 :



- Thalys
- Transilien
- Hors Transilien

Répartition des charges entre Transilien et les autres transporteurs suivant la décision de l'ARAFER :



ANNEXES

- + 01 DATES ET CHIFFRES CLÉS DE LA GARE
- + 02 CONFIGURATION DE LA GARE
- + 03 ZOOM SUR CERTAINS PROJETS D'INVESTISSEMENTS SNCF GARES & CONNEXIONS
- + 04 ANNEXES FINANCIERES SNCF GARES & CONNEXIONS

ANNEXES

01. DATES ET CHIFFRES CLÉS

DATES CLES

Convention générale régissant les principes de la desserte TGV et la répartition domaniale entre ADP et SNCF

1991

Signature de la convention de domanialité, de gestion et d'exploitation entre ADP et SNCF

1995

Inauguration par François Mitterrand

1994

Rencontre ADP et SNCF avec pour objectif l'amélioration des services aux voyageurs empruntant les transports ferrés

2007

- Regroupement et augmentation du nombre d'automates
- Regroupement et renouvellement des assises côté salle d'attente (42 places)
- Nombre de places assises (hors salle d'attente) : 557 (hall + estacades)
- Nouveau concept « zone d'attente » : plus convivial avec tables d'hôtes intégrant des prises électriques

2008

- Amélioration de l'information voyageurs
- Nouvelle signalétique
- Amélioration du confort de l'attente

2014



2015

- Travaux d'embellissement dans le hall de gare : refonte des zones d'attente, nouveaux mobiliers, installation d'un coin jeux enfants, nouveaux automates de vente, nouveaux écrans d'information et de signalétiques
- Nouvel espace de vente Transilien
- Ouverture de nouveaux commerces 2015/2016

- Mise en place du nouvel escalier mécanique.
- Nouvel aire de jeu et retour d'expérience travaux au global.

2016

CHIFFRES CLÉS



Nombre de Voyageurs

11,3 millions en 2017



Nombre de m2 – Périmètre G&C

10 893 m2



Commerces

7 commerces en 2017.
1091 m2 commercialisés



Equipements

5 ascenseurs, 20 escaliers
mécaniques,
77 caméras, 64 écrans



Offre de transport multimodal

Bus, taxis, navette aéroport CDG
Val, liaison TGV et RER B

ANNEXES

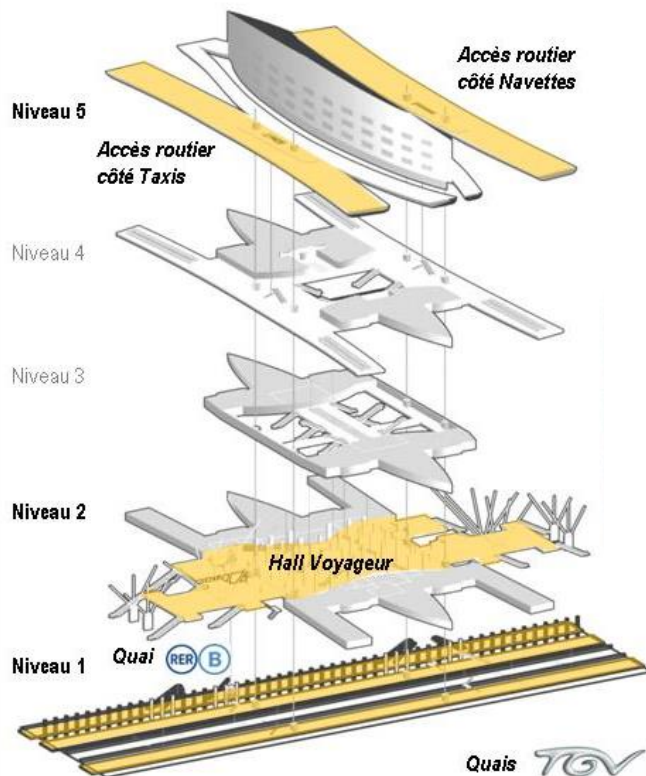
02. CONFIGURATION DE LA GARE

CONFIGURATION DE LA GARE (1/3)

SNCF G&C

Une gare qui s'étend sur trois niveaux :

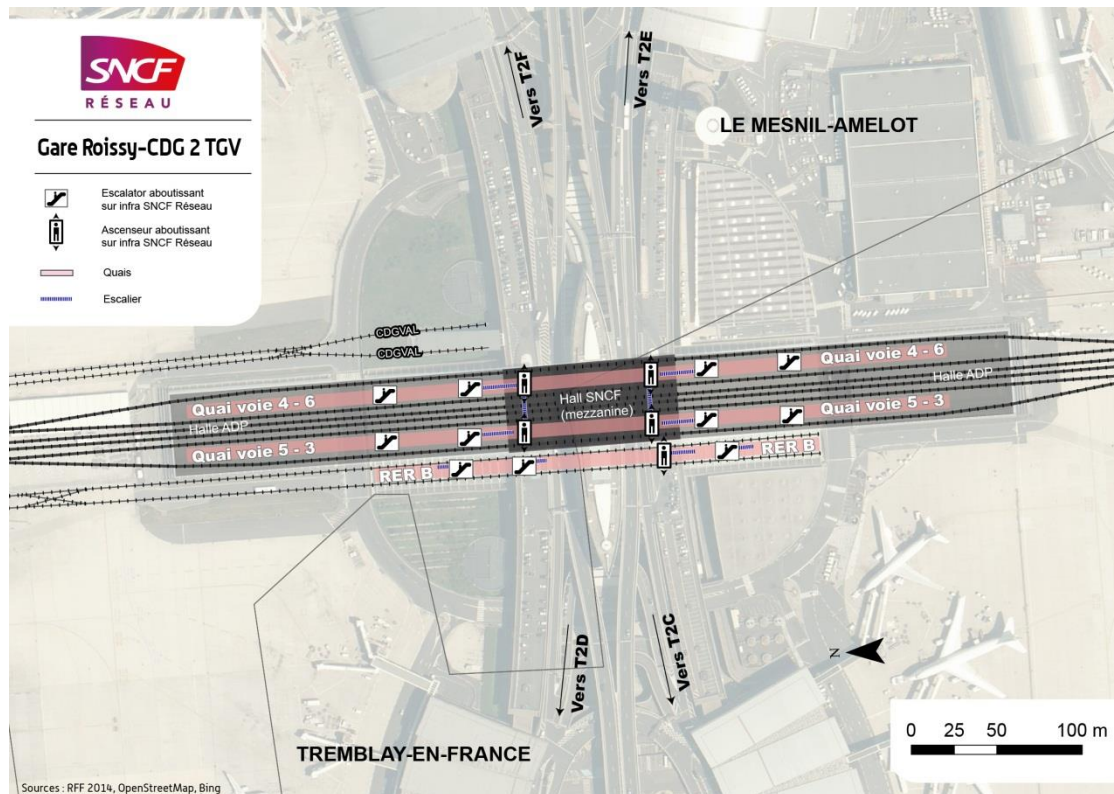
- le niveau 1, accès aux quais RER B et train Grandes Lignes
- le niveau 2, hall voyageur
- le niveau 5, accès routier



CONFIGURATION DE LA GARE (2/3)

SNCF RÉSEAU

La gare de Aéroport CDG 2 TGV compte 3 quais (6 voies à quai) représentant une surface de 10 511 m²



CONFIGURATION DE LA GARE (3/3)

PRÉSENTATION DES OUVRAGES ET ÉQUIPEMENTS DE SNCF RÉSEAU

Noms quais	Noms voies	Longueur utile (m)	Hauteur quai	Accessibilité PMR	Ouvrage dénivelé (nature et nombre)	Nombres ascenseurs	Nombre escaliers mécaniques	Ouvrages de couverture (nature)
				Oui / Non (date prévisible)				
Quai 11 / 12	11	219	Haut	Oui mais quelques aménagements complémentaires à prévoir au titre du SDNA (2019-2021)	(mezzanine voyageurs G&C traversante)	(sur périmètre G&C)	(sur périmètre G&C)	(grande halle voyageurs propriété d'ADP)
	12	219	Haut					
Quai 3 / 5	3	489	Mi-haut					
	5	489	Mi-haut					
Quai 4 / 6	4	489	Mi-haut					
	6	489	Mi-haut					

Il existe 4 catégories de hauteur de quais répertoriées en France :

- + **Haut** : quais d'Ile de France de 92 ou 115 cm par rapport au rail
- + **Mi-haut** : 55 cm, hauteur retenue pour l'accessibilité entre le quai et le matériel roulant pour réduire le plus possible la lacune – Norme européenne en vigueur
- + **Bas** : hauteur d'environ 38,5 cm
- + **Très-bas** : hauteur inférieure à 38,5 cm

ANNEXES

03. ZOOM SUR CERTAINS PROJETS D'INVESTISSEMENTS SNCF GARES & CONNEXIONS

PROJET SI DIGITAL (1/2)

36,9M€ d'investissements de 2017 à 2020 sont intégrés dans l'assiette des tarifs :

4 M€ sont affectables directement à la gare tels que le projet de déploiement du mobilier interactif sur 73 grandes gares sur 2017 et 2018, ainsi que les projets de protections périmétriques sur certaines gares TGA.

36,9 M€ sont ventilés par gare par le biais de clés de répartition :

➤ **projet EVA**

- Donner l'information sur les trains en temps réel et en cohérence
- Garantir l'affichage des informations certifiées par les Transporteurs
- Valoriser les services de la gare
- Automatiser l'acquisition et la fiabilité des données
- Améliorer la satisfaction des utilisateurs de la gare
- Pour les Clients : disposer d'une information enrichie et intégrée dans leur parcours porte-à-porte, en interaction avec les autres périphériques à leur disposition (mobiles, bornes interactives, etc.)
- Donner de la visibilité aux offres de services et de commerces

➤ **Appligares et Appli mobile**

L'application mobile En Gare a pour objectif de diffuser au plus grand nombre de visiteurs des gares en mobilité (sur leur terminal mobile) des informations actualisées sur les gares, les services disponibles et les commerces. Elle sert également à collecter de la donnée sur les visiteurs des gares (qu'ils soient voyageurs ou non) afin d'améliorer les services des gares.

➤ **installations TFT**

PROJET SI DIGITAL (2/2)

➤ sécurisation : Applicatifs Vigi 360

Déploiement d'une nouvelle solution de vidéo protection dans les gares afin d'avoir des systèmes de sécurisation modernes, modulaires et facilement intégrables aux concepts de lieux de vie développés par la Branche.

Plus d'une cinquantaine de gares bénéficieront en 2017 de cette nouvelle solution de vidéo-protection qui s'appuie sur 2 évolutions majeures : la mise en place de caméras haute définition associée à une nouvelle solution de traitement et d'analyse des images plus performante.

Par ailleurs, SNCF Gares & Connexions poursuit le développement de fonctionnalités de vidéo intelligente, avec l'intégration optionnelle d'applications d'analyse d'images (comptage, densité dans des zones identifiées, détection de colis suspects et d'intrusion, propreté des gares...), l'envoi d'alertes aux agents en gare / aux transporteurs pour le bon déroulement du voyage de nos clients, l'exploitation des flux vidéo en mobilité (smartphone, tablettes...).

L'enveloppe globale des coûts SI Digital est stable mais une majorité des projets prévus initialement en 2018 sont décalés sur 2020 (EVA notamment).

Changement de la clef de répartition versus DRG de consultation (auparavant ces coûts étaient affectés au prorata du plan de transport pour les gares de segment A, B et C. Dorénavant certains projets sont directement affectés aux gares A ou A/B uniquement. Pour les projets de la famille tarifaire info Voyageurs la ventilation se fait selon la facturation ASTI prévisionnelle 2018, le reste est affecté au prorata du plan de transport).

Cela a pour effet de **reporter une partie des investissements sur les gares A et B au bénéfice des gares C.**

PROJET FIRST (INFORMATION VOYAGEURS)

- ☞ **150 M€ investis sur 3 ans au niveau national**
- ☞ **4 indicateurs pour mesurer la qualité de l'information** : fiabilité, réactivité, proactivité, et cohérence et 2 indicateurs de satisfaction client (satisfaction « à chaud » et volume des remontées clients).
- ☞ **2 dirigeants nationaux de l'information** depuis mars 2018 qui supervisent 7/7, et 24/24h la qualité de l'information.
- ☞ Cohérence et mise à jour en temps réel de l'information sur l'ensemble des canaux digitaux et les panneaux d'affichage en gare grâce au raccordement de tous les médias digitaux à **une base de données unique** pour octobre 2018.
- ☞ Un **lien permanent avec le client** en cas de situation perturbée (test à l'été 2018 sur la ligne paris-Lyon avec envoi automatique en temps réel par SMS d'information de retard/suppression pour les TGV et Intercités avec pour objectif la généralisation de ce dispositif à l'ensemble des TGV à l'automne 2018. D'ici la fin de l'année 2018, digitalisation de la rupture des correspondances.
- ☞ 30 M€ sur 2 ans (2018-2019) investis pour remplacer et uniformiser 2000 **écrans d'affichage en gare**, plus grands, plus visibles (exemple : écrans du quai transversal de la gare de Paris Saint-Lazare fin 2017)
- ☞ Une nouvelle configuration des **Centres Opérationnels Escale (COE) nouvelle génération** permettra de regrouper en un lieu unique les équipes opérationnelles de la gare (Escale, conducteurs et contrôleurs des différentes activités) qui superviseront le départ à l'heure des trains ainsi que l'information voyageur en temps réel.
- ☞ Une **tour de Contrôle nationale** afin de regrouper l'ensemble des centres opérationnels dédiés à la gestion des TGV, des Ouigo et des Intercités avec le centre national des opérations ferroviaires au sein d'un bâtiment unique (mise en exploitation prévue en 2020).

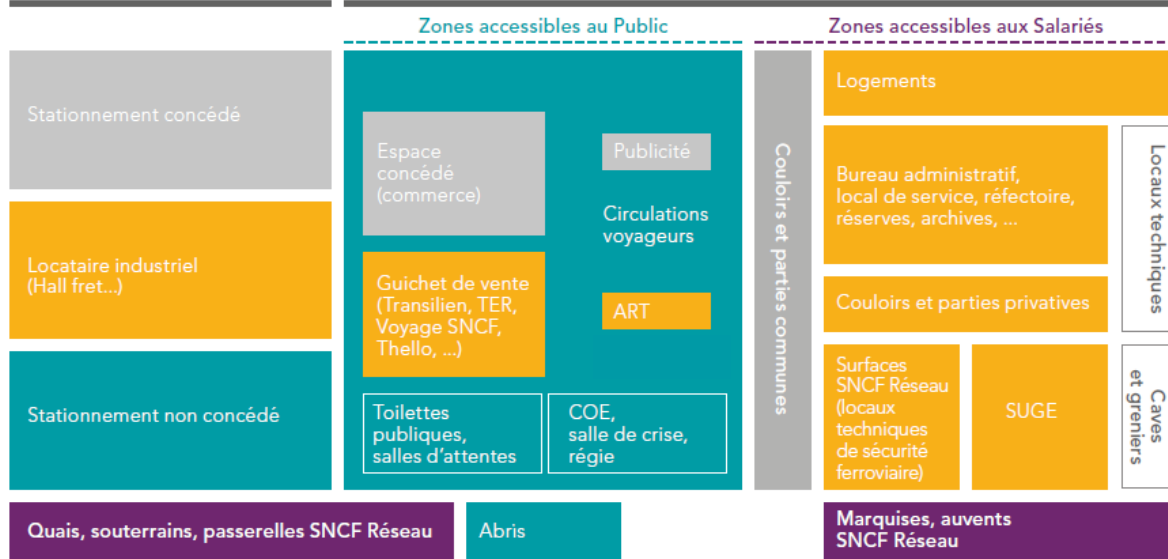
ANNEXES

04. ANNEXES FINANCIERES SNCF GARES & CONNEXIONS

ZONING DES SURFACES EN GARE

BÂTIMENT ET TERRAINS ANNEXES

BÂTIMENT VOYAGEURS (BV)



- Surfaces Communes Voyageurs
- Surfaces non utiles Gares
- Surfaces concédées
- Surfaces locataires
- Surfaces SNCF Réseau

Clé m² totaux

Intégralité des surfaces

- caves et greniers
- auvents
- stationnement

Clé m² cœur de gare

m² totaux – m² de bureaux

REGLE D'AFFECTATION DES CHARGES D'EXPLOITATION

	Règle d'affectation au compte transporteurs
Charges d'exploitation	
Service de gare	
Consignes et Objets trouvés	Transporteurs
Produits des consignes	Transporteurs
Service bagage et chariots	Transporteurs
Centre Opérationnel Escalre-SI Voyageurs	Transporteurs
Assistance voyageurs handicapés	Transporteurs
Accueil général	Transporteurs
Gestion de site	
Nettoyage	
Nettoyage zone accessible au public	m ² cœur de gare
Nettoyage et gardiennage des toilettes	Transporteurs

	Règle d'affectation au compte transporteurs
Maintenance ascenseurs, Escalators et Portes Automatiques	
MAPE Zone accessible au public	m ² cœur de gare
Entretien des installations autres qu'APE	
Charges propriétaire – Gros entretien	m ² totaux
Entretien des autres équipements de la zone accessible au public	m ² cœur de gare
Entretien locatif gare	m ² totaux
Ouverture et Fermeture de Gare / Tour de gare	
Ouverture et fermeture de gare	m ² cœur de gare
Tour de gare	m ² cœur de gare
Energie, Fluides, Maintenance des SI voyageurs	
Energie et fluides (hors charges privatives directisées)	m ² cœur de gare
Maintenance des systèmes d'information voyageurs, télécoms	Transporteurs

	Règle d'affectation au compte transporteurs
Sûreté, sécurité incendie, Solidarité	
SUGE	M2 cœur de gare
Gardiennage et surveillance hors SUGE	m ² cœur de gare
Sécurité incendie	m ² totaux
Mission solidarité	m ² cœur de gare
Mobilier et équipements des gares	Transporteurs
Autres charges d'exploitation	
Sinistres / coûts de mise en conformité	m ² totaux
Frais de maîtrise d'ouvrage	Selon investissement
Frais d'émergence des projets	% CA
Prestation Transmanche	Transporteur

	Règle d'affectation au compte transporteurs
Frais de structure et de fonctionnement	
Frais de structure – fonctions supports de Gares & Connexions	% CA
Frais de fonctionnement relatifs aux opérations de Gares & Connexions	% CA
Redevance d'entreprise	% CA
Impôts et taxes	m ² totaux
Charges de capital	
Dotation aux amortissements	Selon investissement
Coût des capitaux engagés	Selon capital engagé
Rétrocession de 50% des bénéficiaires du secteur non régulé	Transporteur

NOUVEAUTÉS 2018-2020

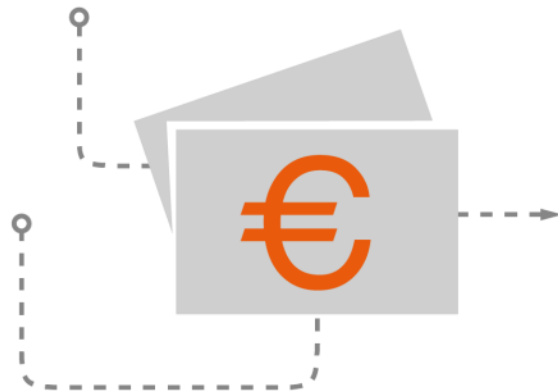
La SUGE sera affectée directement à 31% à la prestation de base et à 69% selon la clé cœur de gare comme précédemment

Le taux de WACC passe de:

- 6% avant IS (4,2% après) à 6% avant IS (4% après) sur le périmètre régulé et
- Reste à 9,2% avant IS (6% après IS) sur le périmètre non régulé

REGLE D'AFFECTATION DES INVESTISSEMENTS

Programme Tarifaire	Description sommaire	Affectation
Accessibilité	Adaptation de la gare dans le cadre de la loi pour l'égalité des droits et des chances	Transporteur
Vidéo	Développement de la vidéoprotection	Transporteur
Informations Voyageurs	Toute installation fixe ou dynamique d'information / orientation des voyageurs	Transporteur
Services et Outils exploitation gare	Développement des services à destination de l'ensemble des voyageurs de la gare (attente, toilettes, chariots, ...). Équipements destinés à l'exploitation et à la gestion opérationnelle de la gare	Transporteur
Remplacement APE (Asc. / EM / Porte auto.)	Rénovation ou remplacement d'ascenseurs ou d'escaliers mécaniques	Surface Cœur de Gare
Mod. Cœur de Gare	Projet d'adaptation de la gare à l'augmentation du trafic voyageur, à l'environnement urbain. Rénovation du cœur de gare	Surface Cœur de Gare
Patrimoine (bâtiment)	Projet de maintien en condition opérationnelle des installations (hors ascenseurs et escaliers mécaniques)	Surface totale du bâtiment
Concessionnaires	Projet de valorisation d'espace à destination concessionnaires ou commerces en gare	Surfaces concessionnaires
Locataire non régulé	Projet de valorisation d'espace à destination des locataires internes non régulés	Surfaces locataires non régulés
Locataire régulé	Projet de valorisation d'espace à destination des locataires internes régulés	Surfaces locataires régulés
Transmanche	Équipements relatifs à la zone d'embarquement Transmanche	Transporteurs Transmanche



IMPACT DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS SUR LA FACTURE TRANSPORTEURS

GÉNÉRALITÉS

Les coûts totaux d'une gare sont constitués de charges d'exploitation et de charges de capital.

EXTRAIT DU DRG

Les charges dites **d'exploitation**
(ex : coût des contrats de nettoyage,
charges salariales).

Les charges dites de **capital**,
correspondantes aux investissements
réalisés dans la gare et qui comprennent
les dotations aux amortissements et la
rémunération des capitaux investis par
SNCF Gares & Connexions.

Les coûts d'exploitation représentent en
moyenne 83 % de la prestation de base,
les charges de capital 17 % en 2018.

Zoom sur la rémunération des capitaux (CMPC/WACC)

QU'EST-CE QUE LE WACC ? 

$$\begin{array}{c} \text{WACC} \\ \text{Weighted Average Cost of Capital} \end{array} \begin{array}{c} \text{UK} \\ \text{United Kingdom flag} \end{array} = \begin{array}{c} \text{CMPC} \\ \text{Coût Moyen Pondéré du Capital} \end{array} \begin{array}{c} \text{FR} \\ \text{France flag} \end{array}$$

- Le WACC ou CMPC est le taux de rentabilité exigé par les actionnaires et les créanciers pour financer l'entreprise. C'est la rémunération minimale attendue pour les capitaux investis.
- Il est égal au coût moyen pondéré des différentes sources de financement de l'entreprise.
- Ces différentes sources de financement sont :
 - Les fonds propres de l'entreprise
 - *Le coût des fonds propres est déterminé par l'entreprise*
 - Les capitaux empruntés
 - *Le coût des capitaux empruntés dépend des taux bancaires*
- 2 taux de WACC différents pour les gares, pour 2018 à 2020, compte tenu du niveau de risque :
 - 6% avant IS (impôt sur les sociétés) pour les prestations régulées, 4% après impôts,
 - 9,2% avant IS pour les prestations non régulées, 6,1% après impôts

Un investissement rentre dans le calcul tarifaire à partir de la mise en service comptable qui correspond à l'inscription de l'actif au bilan.

On distingue:

- la **PPA** (Poids du Passé des Actifs) → passé :

Pour les tarifs 2018/2020, il s'agit des actifs dont la mise en service comptable (MES) est $\leq 31/12/2016$

- la **PPI** (Programmation Pluriannuelle des Investissements) → investissements prévisionnels

La PPI (le reste à mettre en service) comprend deux éléments :

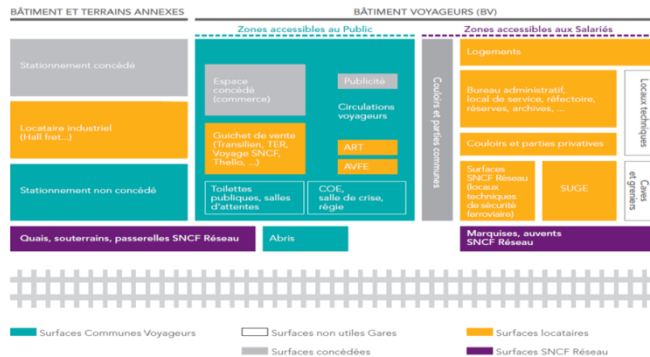
- les investissements en-cours (décaissés) et non encore mis en service , c'est-à-dire pas encore immobilisés à l'actif au bilan (en cours de production)
- les investissements non encore produits (le reste à produire):

Pour les tarifs 2018/2020, ce sont les investissements dont la MES est $> 01/01/2017$

CALCUL DE L'IMPACT TRANSPORTEUR

Les données structurantes indispensables aux calculs des tarifs figurent ci-dessous.

QUELLES DONNEES?	DANS QUEL BUT?
PERIMETRE DE GESTION	Une gare (Paris Montparnasse) ou un groupe de gare (les gares de segment A TGV)
ANNEE DE Mise En Service (MES)	Point de départ de l'impact sur la facture des transporteurs ou autres
DOMAINE TECHNIQUE	Pour la catégorisation technique d'un projet: à chaque domaine technique correspond une durée moyenne d'amortissement
PROGRAMME TARIFAIRE	Fonction du type d'investissement, donne la nature du (ou des) occupants
SURFACE	Une combinaison de 3 éléments pour permettre l'affectation des charges aux transporteurs (schéma des surfaces en annexe au support IRC)



L'occupant : il peut être concessionnaire, locataire ou *transporteur* (voire Transmanche en Gare du Nord)

La zone : elle peut être cœur de gare (accessible au public), bureau (immobilier/salariés), industrielle

Une surface Transporteur se situe systématiquement en cœur de gare

La prestation réalisée : elle peut être régulée ou non régulée

Une surface Transporteur est accessible au public (ex: les guichets de vente de billets) ou utilisée pour la prestation de base (ex: salle d'attente) et relève dans ces deux cas de prestations régulées

L'investissement a un impact :

- à 100% sur le compte Transporteur s'il relève des programmes tarifaires : accessibilité, information voyageurs, vidéo surveillance, services / outils, Transmanche
- en fonction des clés surfaces pour les programmes mixtes : ascenseurs / portes automatiques / escaliers mécaniques, cœur de gare ou patrimoine

EXEMPLE DE CALCUL D'IMPACT

➤ Caractéristiques du projet :

Projet de
modernisation de
PARIS
MONTPARNASSE

Gare	PMP
Référence projet	PAR13597003
Libellé projet	Projet de site Reconfiguration du BV
VB (en K€)	19 425
MES	2021
Domaine technique	Projet de gare
Durée amort (en années)	20

L'année de MES prévue est 2021, soit un début d'impact tarifaire cette même année ; par hypothèse, la mise en service se fera au 01/07.

Ce projet est rattaché au domaine technique « Projet de gare » dont la durée d'amortissement estimée est de 20 ans. Le montant de la programmation d'investissement est de 19 425 K€ en 2021.

Données liées à la surface :

M2	DRG 2018 validé		
	BUR	CDG	TOTAL
CONCESSIONNAIRE	15 851	4 006	19 857
LOCATAIRE	40 376	1 899	42 275
TRANSPORTEUR		23 084	23 084
TOTAL	56 227	28 989	85 216



Le transporteur représente 23 084 / 85 216 m²

soit 27,1% sur les m² totaux de la gare (clé patrimoine)

Le transporteur représente 23 084 / 28 989 m²

soit 79,6% sur les m² totaux de la gare (clé cœur de gare)

Programmes tarifaires :

%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP	%FP
Accessib.	Vidéo	Info Voy.	Services	Divers CG	Rplct APE	Bâtiment	Loc Rég.	Loc non Rég.	Concession	Transmanche	Total
5,0%		1,0%	13,0%	2,0%	66,0%	0,0%	10,0%	3,0%	0,0%	0,0%	100,0%

EXEMPLE DE CALCUL D'IMPACT

En fonction des programmes tarifaires renseignés et des surfaces, imputation à l'occupant concerné selon la règle d'affectation des programmes d'investissements.

	Accessib.	Vidéo	Info Voy.	Services	Divers CG	RpIct APE	Bâtiment	Loc Rég.	Loc non Rég.	Concession	Transmanche	Total
CONCESSIONNAIRE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,7%	0,0%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,1%
LOCATAIRE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	5,0%	3,0%	0,0%	0,0%	0,0%	13,0%
TRANSPORTEUR	5,0%	1,0%	13,0%	2,0%	51,2%	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	74,9%

Les transporteurs représentent 74,9 % sur les programmes tarifaires de cet investissement.
Le taux de WACC retenu au DRG avant IS est de 6%.

QUELLE SERAIT LA SIMULATION DE L'IMPACT POUR LES TRANSPORTEURS?

DETAIL DU CALCUL POUR L'ANNEE 2021

Dotation aux amortissements

= Valeur Brute 19 425 K€ / Durée d'amortissement 20 ans x ½ année (1^{ère} année par principe MES au 01/07)
= 486 K€

WACC

= VNC moyenne soit (19 425 K€ - 486 K€) / 2 x Taux de WACC périmètre régulé 6%
= 568 K€

Impact tarifaire

= (486+568) soit 1 054 K€ x poids du transporteur sur les surfaces cœur de gare 27,1% x poids du transporteur sur les programmes tarifaires de l'investissement 74,9%
= 214 K€ répartis sur les transporteurs de la gare au prorata de leur plan de transport.

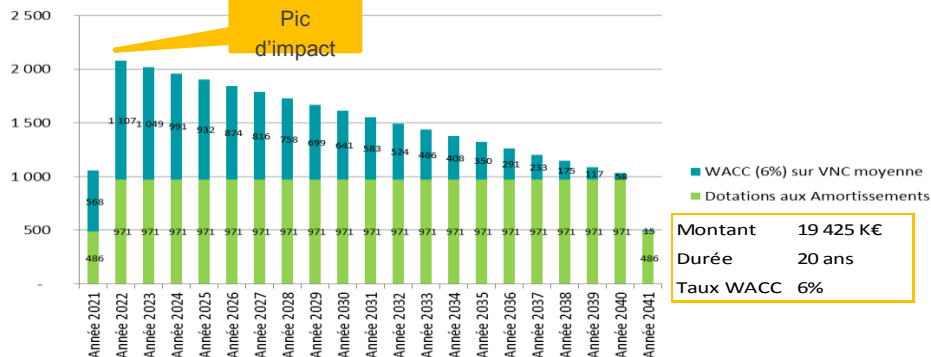
ANNEE 2022

Même principe de calcul sur la base de dotations aux amortissements en année pleine.
Cette année correspond au **pic d'impact** sur la facture transporteurs

ANNEES SUIVANTES

Dotations aux amortissements constantes, VNC et donc montant du WACC en baisse

Impact du projet sur les Transporteurs



COMPTE DE RESULTAT

AEROPORT CDG2 en K€			REALISE 2017	TARIF 2017			TARIF 2018			TARIF 2019			ECARTS TARIF 2019/2017		
				NON REGULE	REGULE	TOTAL	NON REGULE	REGULE	TOTAL	NON REGULE	REGULE	TOTAL	NON REGULE	REGULE	TOTAL
Chiffre d'affaires	Concessions		1 447,4	1 760,0		1 760,0	1 977,1		1 977,1	2 022,1		2 022,1	262,1	0	262,1
	Loyers		1 130,9	119,1	964,5	1 083,7	201,8	1 130,3	1 332,2	204,9	1 149,9	1 354,8	85,8	185,3	271,1
	Prestations de base transporteur		7 957,6		8 076,4	8 076,4		7 614,2	7 614,2		6 769,9	6 769,9	0	-1 306,4	-1 306,4
	Total		10 536,0	1 879,1	9 040,9	10 920,0	2 178,9	8 744,5	10 923,5	2 227,0	7 919,8	10 146,8	347,9	-1 121,1	-773,2
OPEX	Service de gare		-2 256,1	0	-2 258,9	-2 258,9	0	-1 956,6	-1 956,6	0	-1 147,6	-1 147,6	0	1 111,3	1 111,3
	Gestion de site	Nettoyage et maintenance	-578,1	-183,2	-527,0	-710,2	-119,3	-547,4	-666,7	-120,6	-553,2	-673,8	62,6	-26,2	36,4
		Sureté et sécurité	-528,5	-131,9	-452,3	-584,2	-71,2	-470,9	-542,1	-72,1	-477,3	-549,3	59,9	-25,0	34,9
		Autres charges de gestion de site	-3 065,1	-1 117,3	-2 341,0	-3 458,2	-773,8	-2 650,4	-3 424,2	-764,0	-2 594,0	-3 358,0	353,2	-253,0	100,2
		Total	-4 171,7	-1 432,4	-3 320,3	-4 752,7	-964,3	-3 668,6	-4 632,9	-956,7	-3 624,5	-4 581,1	475,8	-304,2	171,6
	Autres charges	Frais de Fonctionnement	-926,5	-188,3	-710,0	-898,3	-163,4	-650,2	-813,7	-163,7	-579,9	-743,7	24,5	130,1	154,6
		Divers	-237,1	-130,2	-182,2	-312,4	-153,2	-219,7	-372,9	-162,3	-244,1	-406,4	-32,1	-61,9	-94,0
		Total	-1 163,6	-318,5	-892,2	-1 210,7	-316,7	-870,0	-1 186,6	-326,0	-824,1	-1 150,1	-7,5	68,2	60,6
	Total		-7 591,4	-1 750,9	-6 471,4	-8 222,3	-1 281,0	-6 495,2	-7 776,2	-1 282,7	-5 596,1	-6 878,8	468,2	875,3	1 343,5
	Impôts et taxes		-879,9	-346,4	-703,9	-1 050,3	-303,2	-899,9	-1 203,0	-309,3	-918,1	-1 227,5	37,0	-214,2	-177,2
Marge opérationnelle		2 064,6	-218,2	1 865,6	1 647,4	594,8	1 349,5	1 944,2	635,0	1 405,6	2 040,5	853,2	-460,0	393,1	
Amortissements	Amortissements	Poids du passé	-679,0	-40,1	-431,0	-471,1	-48,4	-591,5	-639,9	-46,0	-574,8	-620,9	-5,9	-143,9	-149,8
		Investissements prévisionnels		-91,7	-208,5	-300,2	-27,9	-47,5	-75,4	-38,2	-107,9	-146,0	53,5	100,6	154,2
	Total	-679,0	-131,8	-639,5	-771,3	-76,3	-639,0	-715,3	-84,2	-682,7	-766,9	47,6	-43,2	4,4	
Résultat opérationnel courant		1 385,7	-350,0	1 226,1	876,1	518,5	710,5	1 228,9	550,8	722,8	1 273,6	900,8	-503,2	397,5	
Résultat financier		-36,7	-40,7	-150,8	-191,5	-21,3	-132,9	-154,3	-22,9	-137,7	-160,5	17,8	13,2	31,0	
Résultat avant IS		1 349,0	-390,7	1 075,3	684,6	497,1	577,5	1 074,6	527,9	585,2	1 113,1	918,6	-490,1	428,5	

convention de signes: charges (-) produits (+)

👉 Pour faire le lien avec le compte de régulation présenté plus haut : enlever le résultat financier, ajouter le WACC et la rétrocession.

EVOLUTION DES SURFACES

CDG2

	Transporteurs	Concessionnaires Bureau Regules	Concessionnaires Bureau Non Regules	Concessionnaires Cour de gare Regules	Concessionnaires Cour de gare Non Regules	Locataires Bureau Regules	Locataires Bureau Non Regules	Locataires Cour de gare Regules	Locataires Cour de gare Non Regules	Locataires Industriels Non Regules	Concessionnaires Industriels Regules	Concessionnaires Industriels Non Regules	TRANSMANCHE	TOTAL
Surfaces prises en compte Tarifs 2017	7 176	-	242	-	959	-	1 218	112	1 167	-	-	-	-	10 874
Surfaces prises en compte Tarifs 2018	7 335	-	242	-	908	90	1 128	723	467	-	-	-	-	10 893
Ecart Tarifs 2018/Tarifs 2017	159	-	-	-	51	90	- 90	611	- 700	-	-	-	-	19
Immosis réalisé 2014	7 523	-	206	-	724	-	1 254	-	1 167	-	-	-	-	10 874
Immosis réalisé 2015	7 523	-	206	-	747	90	1 164	696	467	-	-	-	-	10 893
Ecart immosis 2015/2014	-	-	-	-	23	90	- 90	696	- 700	-	-	-	-	19
	Transporteurs	Concessionnaires Bureau Regules	Concessionnaires Bureau Non Regules	Concessionnaires Cour de gare Regules	Concessionnaires Cour de gare Non Regules	Locataires Bureau Regules	Locataires Bureau Non Regules	Locataires Cour de gare Regules	Locataires Cour de gare Non Regules	Locataires Industriels Non Regules	Concessionnaires Industriels Regules	Concessionnaires Industriels Non Regules	Transmanche	TOTAL
Ecart Immosis 2015/2014	-	-	-	-	23	90	- 90	696	- 700	-	-	-	-	19
Changement d'occupant	-	-	-	-	23	-	-	-	23	-	-	-	-	-
Changement Surface / Prestation	-	-	-	-	-	90	- 90	677	- 677	-	-	-	-	-
Entrée / Sortie Modèle	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	19
Locaux disparus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modification de surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actualisation 2017	- 159	-	36	-	159	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
Commerce (ouverture 2015)	- 159	-	-	-	159	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce (ouverture 2015)	-	-	36	-	-	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
Vérification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actualisation 2018	- 159	-	36	-	159	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
Correction immosis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
neutralisation 2018	- 159	-	-	-	-	-	- 36	-	-	-	-	-	-	195
projection 2018	-	-	36	-	159	-	-	-	-	-	-	-	-	195
Vérification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Automates de vente 2017 en m2	- 112	-	-	-	-	-	-	112	-	-	-	-	-	-
Automates de vente 2018 en m2	- 27	-	-	-	-	-	-	27	-	-	-	-	-	-
Distributeurs 2017 en m2	- 76	-	-	-	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributeurs 2018 en m2	- 2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart sur Automates 2018/2017 en m2	85	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-
Ecart sur Distributeurs 2018/2017 en m2	74	-	-	-	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SYNTHESE Surfaces 2018														
Immosis 2015	7 523	-	206	-	747	90	1 164	696	467	-	-	-	-	10 893
Actualisation 2018	- 159	-	36	-	159	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
- Automates de vente 2018	- 27	-	-	-	-	-	-	27	-	-	-	-	-	-
- Distributeurs 2018	- 2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	7 335	-	242	-	908	90	1 128	723	467	-	-	-	-	10 893
Vérification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SYNTHESE des écarts de Surfaces 2018/2017														
Ecart Immosis 2015/2014	-	-	-	-	23	90	- 90	696	- 700	-	-	-	-	19
Actualisation 2017	- 159	-	36	-	159	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
Actualisation 2018	- 159	-	36	-	159	-	- 36	-	-	-	-	-	-	-
Ecart sur Automates 2018/2017 en m2	85	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-
Ecart sur Distributeurs 2018/2017 en m2	74	-	-	-	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	159	-	36	-	159	90	- 90	611	- 700	-	-	-	-	19
Vérification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-